55e année—Numéro 217 MONTREAL, MERCREDI, 30 MAI 1883 Deux cents le numéro

ABONNEMENTS

Ville - - - - $6.00 d'avance
Campagne - - $5.00 "
Etats-Unis - - $5.00 "

La Minerve

ANNONCES

Par ligne, 1re insert. - 10 cents
Insertions subsequentes, 5 cents
A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

Publiée par la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

BULLETIN

La corvette anglaise *Aden* est partie pour Madagascar.

Un bill a été passé à Zurich, Suisse, pour rétablir la peine capitale. Le projet de loi a été soumis au peuple, qui l'a approuvé.

Une dépêche de source anglaise dit que le pape adressera sous peu une encyclique à tous les fidèles, dans laquelle il dénoncera les sociétés secrètes.

Une dépêche qui parait confirmée dit que le général Crook a battu les Apaches près de Guayaguay, dans la Sierra Madres, leur infligeant une perte de cinquante guerriers.

La Chine a l'air de reculer devant la responsabilité d'une guerre avec la France, à propos du Tonquin. Elle se contente d'affirmer son droit de suzeraineté sur ce pays, et déclare qu'elle n'interviendra pas dans le conflit actuel à Annam.

On annonce que la compagnie du canal de Suez et le gouvernement anglais en sont venus à une entente en ce qui regarde la construction d'un deuxième canal. L'arrangement conclu entre les deux parties devra être soumis aux actionnaires de la compagnie avant d'être mis à effet.

Voici du nouveau, par exemple. Une partie de la presse anglaise tient qu'O'Donovan Rossa, l'irréconciliable, et P. J. Tyman, le notoire " No. 1 ", ne sont que de misérables espions à la solde du gouvernement anglais.

A qui se fier alors ?

Un journal anglais prétend que le prince Arthur s'est offert comme gouverneur-général du Canada avant la nomination du marquis de Lansdowne.

Dans les cercles bien informés, on n'ajoute pas foi à cette rumeur.

Au caucus libéral tenu hier à Londres, M. Gladstone a annoncé que le gouvernement va abandonner pour le présent le bill concernant la réforme de l'administration municipales de Londres, et pressera l'adoption du bill concernant les améliorations faites par les tenanciers sur leurs terres et celle du bill concernant les menées corruptrices.

Les deux mesures occuperont probablement l'attention des Chambres pendant le reste de la session.

AUX MAITRES DE MAISON — Accessoires de rideaux, baguettes d'escaliers, corniches, de fenêtres, brosses de toutes sortes, chamois, nattes, cloches de table, objets en plaqué, cuillers, coutellerie, etc., un assortiment général d'ustensiles et effets de ménage en quincaillerie, à bon marché pour argent comptant.
T. B. PACY,
No 25, rue Saint Laurent.

A TRAVERS MONTREAL

CONVENTION—Une grande convention des anciens élèves du collège de l'Assomption aura lieu le 10 juin prochain. La fête durera deux jours.

PHÉNOMÈNE—Un citoyen de cette ville est l'heureux possesseur d'un poulet qui a cinq pattes. Ce phénomène vient de voir le jour à Outremont.

HOPITAL GÉNÉRAL—Pendant la semaine dernière, on a soigné, à l'hôpital général, 256 patients du pehors, et une moyenne de 162 dans l'hôpital même.

FEU—Vers 10 heures, hier soir, une alarme a été donnée du coin des rues Bleury et Dorchester. C'était un feu de cheminée sans importance.

INDIGE—Une belle peau, un teint frais, annoncent le soin, l'ordre, la propreté. Il faut à une jeune personne sa fiole de *Lotion Persienne*, comme il lui faut sa boite de poudre à dent.

VENTE D'IMMEUBLES—M. T. J. Potter a vendu, à ses salles, hier matin, les deux maisons en brique Nos 25 et 27, rue Saint Charles-Borromée, pour $2,275, à M. D. J. McDonald.

NOMINATION—M. Louis Lafranchise qui a fait partie longtemps du corps de pompiers de notre ville, vient d'être nommé chef du département du feu de Saint-Boniface (Manitoba).

C'est une bonne nomination.

FEU—Hier, à six heures et demie, un commencement d'incendie a eu lieu au No 295, rue Notre-Dame.

Les flammes ont été éteintes en quelques instants.

Les dégâts sont peu importants.

FÊTE-DIEU—A propos de la procession, nous avons omis de mentionner deux arcs construits par les citoyens au coin des rues Saint Urbain et Craig, qui se faisaient remarquer par un bon goût et une profusion d'ornements tout à fait remarquables.

SALLE WEBER—Nous rappellerons à nos lecteurs que le troisième et dernier concert populaire de Mlle Morrison-Fiset aura lieu ce soir à la salle Weber.

Le programme est des mieux choisis et nous espérons que nous aurons salle comble ce soir.

IMMIGRANT—Environ 700 immigrants sont arrivés hier matin par le vapeur *Sarmatian*. Sur ce nombre, 90 restent dans la province de Québec ; 487 vont dans la province d'Ontario et le reste se rend aux Etats-Unis. La plupart sont Irlandais, Anglais et Ecossais.

On en attend d'autres ce matin.

MORT SUBITE—Avant-hier, le sergent Charbonneau a donné avis au coroner de la mort subite d'un nommé Christie Staton, domicilié rue Chaboillez, No 49.

Cet homme est décédé vers quatre heures de l'après-midi, quelques instants avant l'arrivée d'un médecin qu'on avait fait mander en toute hâte.

Le coroner a tenu une enquête et le jury a déclaré que la mort résultait d'épuisement causé par l'abus des liqueurs alcooliques.

PIANOS DE SECONDE MAIN—Un Chickering carré, $120. Un Meachan, $60. Un Mead & Son, carré $40. Un Mead Brothers, carré, $80. Un Craig, carré, 4 coins ronds, (de luxe), $200. Un Herbert (cottage), droit, $125. Un Haines, carré, $250. Un Knabe, carré, (comme neuf), $325. Un Chickering à queue, $500. Un Knabe à queue, (comme neuf), $600. Un Steinway carré, 4 coins ronds, $190. En vente chez Lavigne et Lajoie, 265 rue Notre-Dame, seuls agents pour les célèbres pianos Sohmer, qui ont remporté les premiers prix aux expositions de 1876, 1881 et 1882. 216—qz

VOL—Avant-hier après-midi un nommé Charles Bousquet, à l'emploi de notre célèbre canotier M. Joe Vincent, aperçut en passant au coin des rues Casernes et Saint François une quantité de tuyau de plomb placée sur une petite fenêtre d'une maison inhabitée. Supposant que quelqu'un avait placé ce plomb là dans l'intention de l'enlever plus tard, Bousquet vint aussitôt avertir la police. Le constable Allair se rendit aussitôt sur les lieux qu'il crut prudent de visiter pour voir s'il ne ferait pas de nouvelles découvertes.

Il se mit donc à chercher ; ses peines ne furent pas inutiles, car dans un coin reculé de la cave il aperçut trois gamins cachés derrière une boite. Il les conduisit au poste où ils durent donner leurs noms : ce sont Frank Emerson, âgé de 14 ans, Edward Richardson, âgé de 13 ans, et James Monahan, aussi âgé de 13 ans. Ils nièrent avoir eu de mauvaises intentions en pénétrant dans cette cave ; mais ayant trouvé sur eux des clefs, un couteau, une lime et plusieurs autres objets de ce genre on fut bientôt convaincu de leur intention de voler. Ils subiront leur procès vendredi.

ACCIDENT

Une enquête a été tenue au No 376, rue Plessis, sur le cadavre d'un enfant de 17 mois, décédé dans la nuit de samedi dernier, après avoir bu de la lessive conservée.

L'enfant était un orphelin. Il vivait avec sa petite sœur, âgée de six ans, chez sa tante, madame Lauzon, qui les avait recueillis.

Pendant la soirée de vendredi dernier, la petite fille qui gardait le défunt, réclama un peu sa surveillance. L'enfant se rendit sur la galerie et but de la lessive qui était dans une boite à sa portée. Le petit malheureux est mort dans une agonie terrible

Le verdict du jury a été : " Mort accidentelle.

DISPARITION

M Paradis, chef de police, a reçu hier matin une circulaire annonçant la disparition d'un jeune homme du nom de Henry Raine, demeurant au No 27 rue Raphael, Kints Bridge.

S. H. Raine n'a pas été vu depuis le 7 de mai courant. Il a 22 ans ; il a 5 pieds et 4 pouces de taille, blond, yeux bleus, et porte une petite moustache blonde.

Sa vieille mère est dans les larmes et recevra avec reconnaissance toute information qu'on pourra lui donner sur le compte de son fils.

Marché aux Chevaux

Comme toujours on entend les mêmes plaintes relativement à la rareté des bons chevaux.

L'exportation et les besoins du pays produisent un grand nombre de demandes que les vendeurs ne peuvent satisfaire complètement.

Les chevaux expédiés de différents points du pays sont achetés, à leur arrivée, au marché de la Pointe Saint-Charles, à de bons prix.

Voici quelques unes des ventes qui ont été faites depuis jeudi :

Un attelage de jument grises à $325 ; un attelage de chevaux noirs, $365 ; un cheval brun, $125 ; un cheval bai, $125 ; un cheval brun, $160 ; un attelage de chevaux gris, $250 ; une jument rouan, $175 ; une jument brune, $200 et un étalon importé issu de Prince of Wales a été vendu $1800 à un citoyen de Campbellford, Ontario.

PORT DE MONTREAL

Arrivés 28 mai

Steamers Palmerin, 725, L Anderson, capitaine, parti le 22 courant de Little Glace Bay, chargé de charbon, W Muir et fils, agents.

Steamer Polino, 524, J Delisle, capitaine, parti de Saint-Jean de Terreneuve, le 24 mai, chargé de charbon et huile, H Cobell et Cie, agents.

Steamer Melrose Abbey, 800, W Webber, capitaine, parti de Pictou, le 23 mai, chargé de charbon, Kingman, Brown et Cie, agent.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Steamers

Peruvian, 1845, H et A Allan.
Ludwig, 1975, Munderloh et Co.
Lake Winnipeg, 2151, Can S Cie
Montréal, 2160, D Torrance et Cie.
Melrose Abbey, 800, Kingman et Co
Polino, 524, H Dobell et Cie.
Palmerin, 725, W Muir et fils.
Wiking, 1684, R Reford et Cie.

Trois-mâts

Deodarus, 286, Gillepsie, Moffatt et Co.
Wimmers, 943, R Reford et Co.
Cupid, 659, Anderson, McKenzie et Co.
Echo, 369, D Shaw.
Polstiernan, 327, Wulff et Co.
Ivy, 578, W Glen.
Lake Simcoe, 334, J Hope et Cie.
Auguste Letllert, 517, R Reford et Cie.

Melle FAY

Parmi les expériences extraordinaires de Melle Fay, qui doit donner demain une soirée à Montréal, nous citerons les suivantes qui ont été faites à Bruxelles, il y a quelques mois :

1o Un verre d'eau rempli jusqu'aux bords est posé, avec son plateau, sur les genoux de miss Fay, dont tous les mouvements—de la tête, des mains et des pieds—sont complètement paralysés par les liens solidement noués et cousus que nous avons décrits. Le paravent est refermé après que toute la société a constaté que la médium y est laissée *seule*. Quelques secondes après, nous entendons le *light* sacramentel ; nous ouvrons le paravent et nous constatons que le verre d'eau était à moitié vidé. Nous examinons les vêtements du médium, nous explorons le parquet, pas une goutte d'eau n'avait été répandue.

2o Trois instruments sont posés, l'un sur les genoux du médium, les deux autres sur une chaise placée à côté de lui ; un tambour, un accordéon et une trompette. Le paravent est à peine refermé, que les trois instruments résonnent *à la fois* : roulement du tambour, éclat de la trompette : son de l'accordéon. Même examen, même résultat.

3o Un mouchoir blanc, qu'un des membres du groupe a prêté pour l'expérience, et préalablement vérifié par toutes les personnes présentes, est déposé sur les genoux de miss Fay. Au bout de quelques instants, nous entendons le bruit de ciseaux découpant une étoffe. Sur l'appel du médium, nous nous approchons et nous voyons, en effet, que quatre cœurs avaient été découpés, comme avec un emporte-pièces, aux quatre angles du mouchoir. Notre examen a encore constaté que miss Fay était *seule* et que rien n'avait été dérangé dans les liens qui la retenaient.

Le même phénomène s'est produit et avec les mêmes circonstances sur une feuille de papier qu'on avait déposée sur les genoux du médium et qu'on avait vérifiée avec soin. Cette fois, ce n'était pas des cœurs, mais un petit bébé, les bras étendus, qui était découpé au milieu de la feuille.

Il est évident qu'il n'y a dans tout cela, qu'une grande habileté, mais enfin il faut le constater, Melle Fay est très habile.

TRIBUNAUX

COUR DU BANC DE LA REINE

Vendredi, premier juin, doit avoir lieu l'ouverture de la cour du Banc de la Reine.

Sept actes d'accusations seulement seront soumis au grand jury.

La plupart de ces causes sont peu importantes sauf celle de Bussière, accusé de vol, et de Brown, le messager du télégraphe, accusé de tentative de meurtre.

SESSIONS SPECIALES

Patrick John Duckett, commis, vol au préjudice de son patron, 4 ans de détention au pénitencier.

Henry Thompson, vol d'une horloge, 3 mois de prison.

Joseph Deschênes, dommages à une machine à coudre, 12 mois.

John Kehoe, vol à son père, trois mois.

Théotime Archaubault, vol de grand chemin, 12 mois.

Wm Mulligan et Louisa Howard, vol de meubles de ménage, acquittés.

Ces sentences ont été prononcées hier matin par le juge Desnoyers.

La Valeria

Milbury, E. U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit :

L'an mil huit cent quatre-vingt un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve ; en quelques semaines je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boites d'une pommade inventée par lui et appelée *La Valéria*.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse et encore plus douloureuse. N'importe, le désir de ravoir ma chevelure me fit faire l'essai de *La Valéria*. Quelle ne fut pas ma surprise après trois ou quatre semaines de voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, à mon grand étonnement et celui de mes amis, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec connaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, *La Valéria*.

L. P. CHAMPAGNE.

En vente chez Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame.

Petite Gazette

A ORDRE — La place, la vraie place pour ordonner vos chapeaux de soie et vos *pull-over*, ou les faire réparer est chez Ch Desjardins & Cie. Ils ont à leur service les chapeliers les plus expérimentés, emploient les meilleures garnitures et font de l'ouvrage de première classe. Ainsi, n'oubliez pas d'aller chez
CHS DESJARDINS & CIE,
637 rue Sainte-Catherine, Aux trois chevreuils

Messieurs—J'ai pris des Amers de Houblon pour une inflammation des rognons et de la vessie. Ils ont fait plus sur moi que quatre médecins n'avaient fait. L'effet que les Amers de Houblon ont produit sur moi est vraiment magique.

—Mon ami, écoutez ? vous voyez combien votre femme est faible et nerveuse, et vous savez que les pilules de fer de Carter la rétabliront ; alors, pourquoi ne pas lui en acheter une boite.

—Les progrès étonnants de la chimie moderne sont évidents dans la beauté des Diamond Dyes. Toutes les couleurs peuvent en être obtenues.

Mourve, Mich., 25 Sept., 1875.

—Quand les glandes deviennent inactives par suite du froid ou toute autre raison, l'inflammation doit être enlevée et la santé rétablie. Les pilules d'Ayer remplissent ce but vivement, surement et certainement. Des maladies sérieuses et des souffrances peuvent être promptement évitées en faisant disparaitre les dérangements qui souvent dégénèront en maladie.

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au Rev. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York City.

CASTOR FLUID ! (Enregistré)—Une préparation pour les cheveux agréable et rafraîchissante—on devrait en faire usage tous les jours—Conserve le cuir chevelu sain, empêche les petites peaux de se former—fait croître. Préparation parfaite pour les familles. 25c la bouteille. Henry R. Gray, chimiste-pharmacien, seul manufacturier, 144, rue Saint-Laurent.

Essayez le *Dental Pearline* pour les dents.

VOUS NE POUVEZ TOUSSER—Les " Climax Cough Cakes " remède prompt, inoffensif, certain contre toutes les toux simples, rhumes, etc. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 15 cents.

POUR LE PRINTEMPS—Voulez-vous un bel habillement pour le printemps au plus bas prix possible ? adressez-vous à M. J. W. Lamontagne et Cie, 259, rue Saint Laurent.

—Les Pilules de Camomille et de Celery du Dr Benson ne contiennent ni opium, ni quinine, ni rien d'échauffant et sont hautement recommandées contre les maux de tête, les névralgies et les maladies des nerfs. 50 cents chez tous les pharmaciens.

—J'avais un catarrhe depuis 19 ans, quatre paquets de Skin Cure du Dr Benson m'ont entièrement guéri.—E. P. Lavelle, Merced, Cal. $1.00 chez les Pharmaciens.

LA SPRUCINE—La spruçine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, quoi l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la spruçine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de fabrique.

PRINTEMPS—M. J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent ont un magnifique assortiment de mercerie consistant en chemises, poignets, cols, faux cols et des plus complets.

UN BON CONSEIL—Allez chez J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent, pour vous procurer des étoffes, drap, casimires, etc pour vos habillements de printemps.

THES ET CAFES—Achetez votre thé et votre café chez Nightingale, No 145 rue Saint Laurent.—87a

CARTES DE LUXE—Avant d'acheter ailleurs, venez examiner notre assortiment de cartes de 5, 10 et 15 cents, No 305 rue Notre-Dame.

LES INVENTEURS—Sont priés de correspondre avec R. A. Kellond & Compagnie, solliciteurs de brevets, au Canada et à l'étranger, No 156 rue Saint Jacques.

Marques de fabrique, dessins et droits d'auteurs enrégistrées.

Treize années d'expérience.

DÉCADENCE DE L'HOMME.—La faiblesse nerveuse, la dyspepsie, l'impuissance et la débilité sexuelle sont guéries par le "Rénovateur de la Santé de Wells."—(Wells' Health Renewer)— $1

ON RECONNAIT UNIVERSELLEMENT que les PILULES CATHARTIQUES D'AYER sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les PILULES purgatives que la science ait inventées. Etant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connait les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces les PILULES CATHARTIQUES D'AYER sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le DR. J. C. AYER & CIE., LOWELL, MASS., E. U., Chimistes pratiques et analytiques.

EN VENTE chez tous les Pharmaciens.

La Valeria

Ottawa, 15 mars 1883.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pommade *VALÉRIA* trois fois, mes cheveux on cessé de tomber.

L. BÉLANGER.
Photographe.

En vente chez G. E. Dawson, coin des rues Saint Laurent et Courville, et chez tous les pharmaciens.

Omnibus de Lachine

SERVICE QUOTIDIEN COMME SUIT :

Départ de Lachine.	Départ de Montréal.
8.30 A. M.	1.00 P. M.
3.30 P. M.	5.30 P. M.

LES DIMANCHES :

6.00 A. M.	8.00 A. M.
9.00 A. M.	1.00 P. M.
4.00 P. M.	6.00 P. M.
5.30 P. M.	7.30 P. M.

Départ de Montréal de chez M. R. Dandurand, Maison Centrale, 52 et 54, rue Saint-Joseph.
202-m

LE CÉLÈBRE

PIANO DE L'AMERIQUE

Les journaux de Chicago et de New-York publient des détails complets au sujet de l'ouverture du grand magasin de pianos Weber et Salle de Musique à Chicago.

Aucun facteur de pianos en Amérique n'a obtenu un succès comparable à la popularité dont jouit la maison Weber parmi les musiciens.

La plupart des musiciens célèbres se servent des pianos de cette maison et on s'en sert aussi dans toutes les grandes salles de concert et salles d'opéra.

M. Henry E. Abbey vient de commander des pianos droits de la fabrique Weber pour la nouvelle salle d'opéra à New-York.

Dans l'espace de six ans, depuis l'exposition du centenaire, les ventes des pianos Weber ont excédé celles des vingt-cinq années antérieures de la fondation de la maison.

Avant cette époque, on ne vendait de ces instruments qu'aux messieurs distingués et familles riches ; mais aujourd'hui toutes les personnes qui apprennent leurs qualités et qui ont les moyens de satisfaire leur goût, veulent s'en procurer.

Albani, Nilsson, Gester et Carreno s'accordent tous à vanter les pianos Weber. Aucun agent peu scrupuleux peut tromper les acheteurs parce que les pianos Weber sont garantis par le facteur. Tous ceux qui en font usage peuvent répéter les paroles du poète anglais de Montréal :

" Long may the name of Weber Proudly stand
Famed for Upright, Square and Concert Grand "

La Compagnie des Pianos de New-York est agent pour la vente de ces pianos.

Lavoie & Lefebvre

PEINTRES

Tout en remerciant leurs pratiques et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner jusqu'à ce jour, profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils sont prêts à exécuter toutes sortes d'ouvrages en peinture, tels que :

Décorations, dados et imitations, blanchissage, vitrage, etc.
Spécialité pour la pose des papiers en décoration et dados.

Le tout exécuté avec garantie, sous le plus court délai et à des prix qui défieront la compétition.

156, rue Saint Laurent.
MONTRÉAL

GRAVURES, CADRES, ETC.

Simard & Foerster

DOREURS

Fabricants de moulures dorées, imitations de noyer noir, érable et ébène. Corniches et Tringles pour Rideaux

Importateurs de gravures sur acier, photogravures, peintures à l'huile et chromos de toutes sortes en gros et en détail. En stock, un assortiment de glaces Anglaises et Allemandes.

Nos 658 et 665 Rue Craig

P. S.—Cadres de glaces et de gravures redorés remis à neuf à bon marché. 79 a

TORDEUSE ! TORDEUSE !

La meilleure place pour acheter une tordeuse nouvelle est à la compagnie des Tordeuses Canadiennes. C'est aussi là l'endroit le plus propice pour y faire faire le réparage des machines à tordre. Tout est de la meilleure qualité et les prix sont raisonnables. La Compagnie des Tordeuses Canadiennes se trouve au No 31, rue Bonaventure, Montréal.—J. KIMBALL, Gérant.

N.B.—Les cultivateurs devraient s'adresser à cet établissement pour acheter ou faire réparer leurs tord[illegible]
255 a A

FINANCE ET COMMERCE

TEMPÉRATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 29 Mai 1883.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
54o	54o	56o
Maximum	Minimum	Moyenne
57o	50o	53o5

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
29.72	29.70	29.76

Montréal, 29 Mai 1883.

Avant-midi.

Bank of Montreal—50 à 197, 100 à 196½, 140 à 196½.
Toronto Bank—25 à 187, 50 à 186.
Merchants Bank—6 à 121½, 100 à 121½, 5 à 121½.
Commerce Bk—50 à 132½, 60 à 132¼.
Federal Bank—50 à 157.
Telegraph Co—6 à 124½.
Richelieu and Ontario Nav Co—25 à 70, 100 à 78¾.
City Passenger Railway—25 à 142, 25 à 141, 35 à 140½, 50 à 140, 25 à 139½.
Gas Co—50 à 174, 125 à 173½, 50 à 173½, 300 à 173.
Canada Cotton—18 à 103.

Après-midi.

Bank of Montreal—170 à 197.
Toronto Bank—25 à 186½.
Commerce Bank—69 à 132½.
Federal Bk—50 à 158½.
Gas Co—50 à 173, 225 à 173¼.
City Pass Ry—25 à 140, 25 à 140½, 175 à 141.
Richelieu and Ontario Navigation Co—50 à 78¾.
Dundas Cotton—31 à 80.
Canadien Pacific Ry—100 à 60½.

BOURSE DE MONTRÉAL

STOCKS	Pair des actions.	Dividendes derniers six mois	Vendeurs par $100	Acheteurs par $100
Bank of Montreal	200	5 p.c.	197	197
Ontario Bank	40	3 p.c.	112½	110½
Banque du Peuple	50	2½ p.c.	80½	79
Molsons Bank	50	4½ p.c.	125½	123
Bank of Toronto	100	4 p.c.	186½	186½
Banque Jac-Cartier	25	3½ p.c.	112½	103
Merchants Bank	100	3½ p.c.	122	121½
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.	....	....
Quebec Bank	100	3 p.c.	....	....
National Bank	50	....	....	66
Union Bank	100	3 p.c.	90	85
Bank of Commerce	50	4 p.c.	133	132½
Dominion Bank	50	4 p.c.	....	....
Hamilton Bank	100	4 p.c.	....	....
Maritime Bank	100	....	....	....
Exchange Bank	100	2½ 3 m	168½	167½
Federal Bank	100	4 p.c.	157½	157
Imperial Bank	100	4 p.c.	....	....
Standard Bank	100	3 p.c.	....	....
Banque Hochelaga	100	3 p.c.	93	....
Banque Ville-Marie	100	2½ p.c.	102	364
Intercolonial Coal	100	....	26	....
" Bonds	100	....	102	....
Champlain Bonds	100	....	92	90
Montreal Telegraph Co	40	2½ 3 m	125	124½
Can. Pacific Ry Co	....	....	61	60½
Dominion Telegraph Co	50	2½ p.c.	....	....
R. & O. Navigation Co	100	5 p.c.	79	78½
North West Land Co	....	....	75 6	75
City Gas Co	40	6 p.c.	173½	173½
City Passenger Ry	50	3p. an	141½	141
St Paul & Man. R.R.	100	2½ 3 m	119	118½
Dundas Cotton	100	5 p.c.	82	80
Canada Shipping Co	100	3 p.c.	98	....
Canada Paper Co	100	5 p.c.	125	....
Canada Cotton Co	100	5 p.c.	112	100
Montreal Cotton	100	3p3 m	139	....
Canada Central Bonds	....	....	108½	....
Graphic Co	100	....	....	....
Graphic Bonds	....	....	....	....
Montreal Building Ass	50	....	....	69
Mont. Loan & Mortgage	50	4p. an	104	103
Royal Can. Ins. Co	100	5p. an	95	....
Bell Telephone	100	....	....	....
Stormont Cotton	....	....	....	....
Dominion Stock, 5 p.c	....	....	....	....
Dominion Bonds	....	....	....	....
Gov. Deb. 6 p.c. stg	....	....	....	....
" " 6 p.c. cy	....	....	....	....
" " 6 p.c. stg	....	....	....	....
" " 5 p.c. cy	....	....	....	....
Harbor 6 p. c. Bonds	....	....	....	....
Montreal 7 p. c. Stock	....	....	....	....
" 6 p. c. "	....	....	....	....
Montreal Cor. 6 p.c. Bonds	....	....	....	....
M. W. W. 6 p. c. Bonds	....	....	....	....

L. J. FORGET & CIE,
Courtiers,
Membres de la Bourse,
325, rue Notre-Dame.

MARCHE DE MONTRÉAL

—Prix des farines sur le marché en gros de Montréal :

Supérieure extra, $0.00 à $5.10 ; Extra superfine, $4.90 à $5.00 ; Extra du printemps, $4.85 à $4.90 ; Superfine, $4.60 à $4.65 ; Forte pour boulanger, $5.15 à $5.25 ; Forte de boulanger américaine, $6.25 à $6.75 ; Fine, $4.10 à $4.20 ; Moyenne, $3.70 à $3.75 ; Recoupe, $3.50 à $3.60.

En sac d'Ontario :—Moyenne à forte, $2.40 à $2.50 ; extra du printemps, $2.35 à $2.45 ; superfine, $2.20 à $2.30 ; en sac de Montréal, $3.10 à $0.00.

FROMAGES

—Fromage, en gros :

Fromage d'août	09	à	11
Fromage de sept et octobre	13	à	13½
Fromage commun	07	à	08½

BEURRE

—Beurre nouveau, en gros :

Beurre frais	25	à	28
do moyen	23	à	20
Des Townships	23	à	24
Morrisburg	22	à	25
De l'Ouest	19	à	21
Brockville	19	à	22
Kamouraska	19	à	20
Vieux beurre	16	à	17

MARCHÉ DE CHICAGO

BLÉ $0.00 à 0.00 pour mars ; $0.00 à $0.00 pour avril ; $1.13½ à 0.00 pour mai ; $0.00 à 1.13½ pour juin ; $0.00 à $1.16 pour juillet ; $1.17½ pour août ; $1.18 pour septembre.

BLÉ-D'INDE, 00c au comptant ; 00 à 00c pour mars ; 00 à 00c pour avril ; 00 à 55½c pour mai ; 00 à 55½c pour juin ; 57c à 0.57½ pour juillet ; 57½c à 00c pour août, 58½c pour septembre, et 52½c pour l'année.

AVOINE—00 c à 00c pour mars ; 00c pour avril ; 38½c à 00 pour mai ; 39c à 39½c pour juin ; 39½c à 00c pour juillet ; 00c à 34c pour août ; 31½c pour septembre.

LARD—$00.00 pour mars ; $00.00 à $00.00 pour avril ; $19.30 pour mai ; $19.30 pour juin ; $19.47½ pour juillet ; $00.00 à $19.95 pour août ; $00.00 à $19.80 pour septembre ; $20.62½ à $00.00 pour octobre.

SAINDOUX—$00.00 à $00.00 pour mars ; $00.00 à $00.00 pour avril ; $00.00 à $11.72½ pour mai ; $0.00 à $11.72½ pour juin ; $00.00 à $11.82½ pour juillet ; $11.62½ pour août ; $11.55 pour septembre ; $00.00 à $00.00 pour octobre ; $00.00 pour novembre.

MARCHÉ DE NEW-YORK

Blé de Chicago, $0.00 pour mars ; $0.00 pour avril ; $1.23½ pour mai ; $1.23½ pour juin ; 1.22½ pour juillet ; $1.27½ pour août ; $1.28½ pour septembre.

Blé d'inde, à 65c au comptant ; 00c pour mars ; 00c pour avril ; 65½ à 00c pour mai ; 00c à 64½c pour juin ; 65½c à 00c pour juillet ; 00 à 67c pour août ; 68½ pour septembre.

Avoine, tranquille : 49½c pour mai ; 45½ pour juin ; 46½c pour juillet ; 42½c pour août ; 40 pour septembre.

Voulez-vous épargner de l'Argent ?
ACHETEZ TOUS VOS
THES
— CHEZ —
E. A. NIGHTINGALE
145, RUE SAINT LAURENT

LE MAGASIN DE
CAFE BREZILIEN
16, CARRÉ VICTORIA,
vient de s'ouvrir avec tout un stock de Cafés Brézilien et de Tapiocas.
Ce sont les cafés dont des échantillons ont été distribués à l'Exposition industrielle, en septembre dernier.
Les Cafés et Tapiocas sont garantis absolument purs. 100

A. GIBERTON et CIE
8, rue DeBressoles et 7, LeRoyer
Importateurs et Commissionnaires,
Agents de produits Européens
EN GROS SEULEMENT

En stock.	En Stock
Vins de Bordeaux	Glaces et miroirs
Bourgogne	Cuirs et Peaux
Champagne	Toiles et bluteaux
Sauternes	
Sicile	Echantillons de
Madère	
Zucco	Papiers
Eau-de-Vie	Plumes
Genièvre	Souliers
Chartreuse	Soies à Ruban
Bénédictine	Armes de chasse
Liqueurs et Conserves	Crystalleries
alimentaires de toutes	Porcelaines
sortes.	Etc. Etc.

"The Cook's Friend"
OU LA POUDRE A PATISSERIE
A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.
Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, le Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un **article très utile dans tout ménage et auquel on peut accorder toute confiance.**
Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.
W. D. McLAREN,
55, RUE DU COLLÈGE.
En vente en détail partout. 108

Vienna Baking Powder

C. M. Putney

S. H. & A. S. EWING ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont acheté, des exécuteurs testamentaires de feu C. M. PUTNEY, le droit de fabriquer et de vendre la célèbre et renommée **VIENNA BAKING POWDER**, et qu'elle sera maintenant fabriquée dans toute sa pureté, à leurs moulins, **Nos 57 et 61, rue Saint Jacques.** On demande la continuation de l'encouragement que le public a déjà donné à cette célèbre poudre.
En vente chez tous les épiciers. 130

Demandez à votre épicier la FLEUR DE POIS préparée à la vapeur. Toutes les familles devraient en avoir.

RIZONA
Ceux qui en ont eu besoin déclarent que c'est la préparation la plus délicate et la plus délicieuse du genre.
Demandez-en un paquet à votre épicier.
Fabriqué en gros et en vente à la
Mount-Royal Milling & Manufacturing COMPANY
ROSS, HALL & CO, Agents.

DELICIEUX — FORTIFIANT
CACAO de EPPS
DÉJEUNER
" Au moyen d'une connaissance parfaite des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition, et par une application prudente des bonnes qualités du Cacao bien choisi, Mr Epps a pourvu nos tables d'un breuvage délicat qui peut nous épargner bien des comptes de médecin. C'est par l'emploi judicieux de tels

CANADA

Montréal, Mercredi, 30 Mai 1883

LE HAVRE DE MONTREAL

Le gouvernement fédéral a fait preuve, à l'égard de notre province et de la province d'Ontario, d'une bonne volonté pour laquelle nous lui devons beaucoup de reconnaissance.

Les journaux indépendants en apparence peuvent bien dire que les députés de Montréal ne doivent aucune reconnaissance au gouvernement, pas plus que le commerce de notre cité ; nous sommes d'une opinion différente.

Le gouvernement n'assume pas, de suite, toute la dette du port de Montréal, et en retardant cette résolution, il peut avoir des motifs très plausibles. On ne refait pas un système du jour au lendemain.

Il y avait beaucoup d'intérêts à ménager, beaucoup d'opinions à consulter, beaucoup d'éventualités à prévoir, beaucoup de dangers et de dépenses à prévenir.

Le gouvernement a compris, cependant, qu'il devait un jour ou l'autre assumer la responsabilité de la dette du havre de Montréal, puisque cette dette a été créée dans un but et dans un intérêt absolument national.

Toute la question à régler se résume à ceci : quel est le meilleur mode de sauvegarder les intérêts du pays, sans injustement obérer les localités qui ne sont pas directement affectées par le trafic du port de Montréal ?

La question a été parfaitement comprise par notre députation, et il n'y a pas de doute que les renseignements donnés dans les intéressants discours que nous publions plus loin finiront par conquérir l'opinion de tout le pays.

NOS DEFRICHEURS

Qui de nous a pu apprécier à sa juste valeur le colon canadien ? Qui croirait que cet homme, qui n'a que sa hache pour soutenir sa pénible existence, joue le rôle de sauveur dans notre organisation sociale ? Notre langue, nos lois, nos institutions qui, à si juste titre, nous sont si chères, n'ont-elles pas leur plus ferme appui dans ce pauvre défricheur qui, par son dévouement à sa famille, son courage, ses rudes labeurs, est l'avant-garde et même le rempart de notre force religieuse et nationale ? Comment conserver l'influence politique de notre province, si ce n'est par la multiplication de notre race et l'envahissement paisible d'un sol que nos ancêtres ont illustré par leur vaillance et arrosé de leurs sueurs et de leur sang ? Nous sommes établis comme en forteresse inexpugnable dans la province de Québec, dont la base s'élend toujours en donnant réciproquement de la force au centre et du centre à la circonférence.

Nous marchons en bataillons carrés vers nos destinées futures, et n'était la perte d'une partie de nos soldats disséminés dans les Etats-Unis, notre armée commanderait la position la plus élevée dans la confédération.

Dans ces combats du présent et de l'avenir pour la grandeur nationale, nous ne saurions trop reconnaitre que le colon qui plante sa tente dans nos terres nouvelles occupe une place décisive de la plus grave importance. C'est pourquoi nous ne pouvons trop seconder ses efforts pour l'aider à se créer un établissement prospère : il le mérite sous tous les rapports.

Qui nous a assuré la possession des cantons de l'Est, dont nous nous énorgueillissons à si bon droit ? Est-ce l'homme de profession ? le commerçant ? le savant ? le capitaliste ? Nullement ; qui donc ? C'est le pauvre défricheur, ce misérable, ce déshérité de la nation, ce mangeur de *galette*, ce *pea soup* comme disent les Anglais. Cet homme délaissé à lutté, non seulement contre les misères de sa propre existence, qui sont si profondes, mais encore contre la rapacité des spéculateurs sans vergogne à qui on avait livré une partie de l'héritage national. Il a fallu un combat opiniâtre d'une cinquantaine d'années pour faire pencher le plateau de la balance en notre faveur, et c'est encore cette classe d'hommes, douée d'une virilité extraordinaire, qui va conquérir les Laurentides, une partie du territoire de la baie d'Hudson, sans faire de tort à qui que ce soit, ne violentant les droits de personne, toujours s'avançant graduellement à travers mille difficultés, rangeant les obstacles qui s'opposent à son passage, même en dépit des fautes de ses hommes d'état.

Qui ferait même soupçonner que ce brave soldat, qui est comme le grenadier de notre langue, de nos lois et de nos institutions, se trouve parfois en butte à la malveillance de quelques marchands de bois, qui voudraient raler-tir son élan, sous prétexte qu'il faut conserver la forêt et la préserver de ses dégradations ? Cette idée, la conservation de nos forêts, est bonne, excellente, mais comment ces marchands de bois peuvent-ils en parler avec sincérité ? C'est l'intérêt qui est la règle de leurs désirs, même au risque de faire périr la colonisation qui, d'après M. Rameau, doit passer ici avant l'éducation.

Qui a été le plus grand destructeur de nos forêts, si ce n'est les commerçants de bois ? Voyez autour de leurs grandes fermes les traces de ces incendies dévastateurs, qui s'étendent à plusieurs lieues à la ronde. Sans doute qu'on ne peut accuser de cette destruction le colon qui n'existait pas encore dans ces lieux. Que de bois de service ont été coupés qui seraient aujourd'hui de bonne qualité et qu'on laissait pourrir sur place ? En parcourant les bois, on voit partout les vestiges de ces exploitations inintelligentes de nos richesses forestières ; de plus, la foudre dans les temps d'orage, le sauvage dans ses courses, allument des feux qui parcourent, quand la forêt est résineuse, des vingtaines de milles. Comment éviter ces accidents de force majeure ? Nul ne le sait. Ne cherchons pas à en accuser le pauvre colon, qui défriche en général les cantons où il n'y a presque plus de pin, et qui cherche toujours les terrains où le bois franc domine.

Pourquoi pillera-t-il la forêt ? Ce serait pour le commerce ? Comment peut-il le rendre à Québec, à ses frais, quelques centaines de billots de pin ?

D'un autre côté, le commerce local, dans les nouveaux cantons, n'est pas assez considérable pour faire une grande brèche dans la forêt. Il n'y a que le grand commerçant de bois qui puisse exploiter la forêt avec profit ; le pauvre colon ne peut avoir cet avantage, et souvent la pauvreté l'oblige à couper son propre bois à vil prix pour en enrichir les commerçants.

Tout en conservant autant que possible nos forêts, ayons pitié du pauvre colon, qui remplit une grande mission parmi nous, qui, par son travail et son énergie, devient le sauveur de notre langue, de nos lois et de nos institutions.

Les arbres ne font pas des hommes, mais avec des hommes, on plante des arbres. Qu'on ne l'oublie pas, ce sont des hommes qu'il nous faut dans la province de Québec, et plus d'un, parmi nous, est disposé de s'imposer des taxes plutôt que de modérer en quoi que ce soit le mouvement colonisateur.

ECOLES FRANCAISES

On nous apprend que le français n'est pas enseigné dans beaucoup de localités d'Ontario où se trouvent des groupes canadiens fort considérables. Il y a là une lacune grave qu'on devrait s'efforcer de combler le plus tôt possible.

Notre élément se développe avec une rapidité étonnante dans la province-sœur. Ce qui nous fait surtout plaisir, c'est qu'il s'ancre dans le sol, ce qui lui donne un caractère de solidité et de permanence que rien ne pourra affaiblir ou effacer. Ainsi, il ne se passe pas de jours sans que des habitants de Québec ne s'emparent de quelques-unes des belles terres de l'est d'Ontario—lesquelles sont abandonnées par leurs anciens occupants, qui vont chercher fortune à l'ouest.

Notre race jouera avant longtemps un rôle important dans Ontario. Déjà elle compte pour quelque chose comme influence politique—et cette influence va grandissant. Que l'on y songe, il n'est pas un seul comté d'Ontario qui ne contienne aujourd'hui un groupe quelconque de Canadiens-français. Que sera-ce dans vingt-cinq ans ou dans cinquante ans, quand il y aura un demi-million de compatriotes dans cette grande province restée jusqu'à présent si foncièrement anglo-saxonne ?

Mais cette influence sera d'autant plus sensible que notre race sera plus instruite, plus éclairée, plus consciente de sa force, de ses droits, de ses intérêts.

Ne manquons donc pas d'établir, partout où la chose est possible, des écoles françaises qui conserveront à nos gens leur véritable caractère national. Que les hommes instruits se mettent à la tête du mouvement, et ils ne tarderont pas à entraîner avec eux tout le reste de la population.

Il est temps que l'on y songe.

LE RAPATRIEMENT

Au *Messager* de Lewiston, qui nie qu'il existe un mouvement sérieux de rapatriement, nous livrons en méditation les lignes suivantes que publiait l'*Echo des Canadiens* de Manchester, New-Hampshire, il y a quelque temps :

Nous constatons avec bonheur que depuis six mois, un grand nombre de familles canadiennes de Manchester, Nashua, Suncook et de plusieurs autres endroits de l'Etat, se sont rapatriées.

Après un assez long séjour aux Etats-Unis, ces familles ont conclu qu'il n'y avait pas d'avenir pour elles en ce pays, et que le travail y est moins rémunérateur qu'au Canada. Nous connaissons des Canadiens qui affirment que les gages sont plus élevés *par chez eux* qu'à Manchester. Ils étaient très désappointés, à leur arrivée, de ne pas trouver les pigeons rôtis et de trouver le tableau de la vie réelle plus sombre qu'on ne se l'était représenté d'abord. C'est pourquoi un grand nombre d'entre eux se sont décidés à aller soit au lac Saint-Jean ou dans les cantons du Nord, pour s'y créer un avenir qui leur permette de passer heureusement leurs vieux jours.

Nous serions heureux de voir tous nos compatriotes des Etats-Unis se rapatrier. Alors nous formerions un peuple grand, uni, fort, puissant et respecté. Le travail serait abondant pour tous, notre commerce grandirait sans cesse, et nos relations extérieures s'étendraient davantage. Nos industries deviendraient des sources de richesses. Les produits de nos fabriques s'écouleraient rapidement sur les marchés américain et européen, et, étant les meilleurs, rapporteraient les bénéfices les plus considérables.

Quel beau rêve !

Plaise à Dieu qu'il se réalise pour le bonheur du peuple canadien.

Plusieurs autres journaux canadiens des Etats-Unis se sont exprimés dans le même sens—notamment notre patriotique confrère le *Travailleur* de Worcester—mais nous n'avons pas par devers nous les articles qu'ils ont publiés.

QUESTION D'INTERPRETATION

Comme le jugement rendu par M. le juge Rainville touche à une grande question d'intérêt public et d'intérêt constitutionnel, il est permis de le commenter.

Nous voyons que ce jugement est basé en grande partie sur l'interprétation des mots "*Regulation of trade of commerce*," qui concernent l'une des attributions du parlement fédéral, telles que déterminées par l'Acte de 1867. M. le juge Rainville est d'avis qu'il faut donner à ces mots une portée générale et illimitée. En cela, il n'est pas d'accord avec le Conseil Privé, dont voici l'opinion sur le sujet :

Les mots "Regulation of trade and commerce," dans leur sens général, sont assez larges, si on ne tient pas compte du contexte et des autres parties de l'Acte de 1867, pour embrasser le règlement de toute espèce de commerce, depuis les conventions avec les pays étrangers jusqu'aux moindres détails concernant le commerce entre particuliers. Mais en étudiant l'Acte de 1867, on voit que les mots en question n'ont pas cette portée illimitée.

D'abord, en comparant le No 2 avec les classes de sujets d'intérêt national en général, on voit que la législature avait en vue le *commerce général* en accordant ce pouvoir au parlement fédéral.

Si l'on avait voulu donner à ces mots toute la portée dont ils seraient susceptibles *d'après une interprétation libérale*, il aurait été inutile alors de mentionner spécialement comme on l'a fait certaines classes distinctes de sujets qui sont énumérées dans la section 91, telles que : 15o les banques ; 16o les poids et mesures ; 18o les lettres de change et billets promissoires ; 19o l'intérêt ; et même 21o les faillites.

Puis, après avoir exprimé cette opinion, les membres du comité judiciaire du Conseil Privé appuyaient leur interprétation sur une comparaison entre la situation des provinces canadiennes à cet égard et la situation des royaumes-unis d'Angleterre et d'Ecosse.

On a pu, disaient-ils, se servir des mots "*Regulation of trade and commerce*" dans le sens que possèdent les mêmes mots dans l'Acte d'Union de l'Angleterre et de l'Ecosse (6 Anne ch. II) et d'autres actes officiels....

Ainsi, tout le monde sait que les Actes réglant la vente des liqueurs enivrantes varient dans les deux Royaumes, de même que les lois concernant la banqueroute et autres....

Ainsi, bien que par l'acte d'union de l'Angleterre et de l'Ecosse, le règlement du commerce soit laissé au parlement du Royaume-Uni, cependant les mots *Regulation of trade and commerce* ne sont aucunement censés couvrir le règlement du commerce intérieur, qui reste sous le contrôle représentant de chacun des deux pays.

Au reste le Conseil Privé conclut en ces termes, qui ne laissent subsister aucun doute :

En interprétant donc les mots "Regulation of trade and commerce" par le contexte, tel que susdit, ces mots devraient comprendre les conventions commerciales avec les pays étrangers, le règlement des questions concernant le commerce interprovincial, et aussi peut-être le commerce général du pays.....Il suffit, pour ce qui est du cas actuel, de dire que dans l'opinion de Leurs Seigneuries, les attributions du parlement fédéral en cette matière ne comprennent pas le pouvoir de régler les contrats dans telle ou telle branche de commerce en particulier, tels que les affaires des compagnies d'assurance dans une province, etc.

Il s'agit de la confirmation d'un jugement rendu par la cour d'Appel et renversé par la cour suprême.

Il serait à souhaiter que nos magistrats suivent plutôt, en ce genre de questions, le Conseil Privé. C'est l'avis que leur donnaient le Conseil Privé lui-même et le *Globe* à propos de ce même jugement.

Après avoir parlé de ce jugement comme d'un *exemple à suivre pour la Cour Suprême*, le *Globe* disait, en effet :

Le Conseil Privé conseille aux juges canadiens de ne pas trop se lancer dans leurs interprétations et d'éviter les affirmations en ce qui concerne les causes constitutionnelles. Après avoir parlé du manque de précision des termes de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord quant aux attributions respectives du parlement fédéral et des parlements locaux, ce tribunal suprême indique la manière d'éviter les conflits en interprétant d'une manière raisonnable et pratique les différentes sections de l'Acte. Il conclut en ces termes :

"En accomplissant ce devoir, les juges "feront bien de décider chaque cas de "leur mieux, *sans faire plus d'interpréta-"tion* qu'il n'est strictement nécessaire."

A ceci, qui se passe de commentaires, le *Globe* ajoutait :

C'est la ligne de conduite que nous avons à mainte reprise conseillée aux juges de la cour Suprême, s'ils voulaient regagner le terrain qu'ils ont perdu dans l'opinion publique.

Les membres des autres cours pourraient, comme ceux de la Cour Suprême, faire leur profit de cet avis.

Le Pape et le clergé irlandais

Voici le texte de la lettre qu'à la demande du Saint-Père, la Sacrée Congrégation de la Propagande a adressée de Rome, le 11 courant, à chacun des évêques d'Irlande. C'est un document très-important et qui a causé une profonde sensation en Irlande et en Amérique, comme on a pu le voir par nos dépêches.

Quoi qu'il en soit de M. Parnell lui-même et du but qu'il poursuit, il est prouvé, à tout événement, que plusieurs de ses partisans ont, en plus d'une occasion, adopté une ligne de conduite en contradiction ouverte avec les règles tracées par le Souverain Pontife dans sa lettre au cardinal archevêque de Dublin, et contenues dans les instructions envoyées aux évêques d'Irlande par cette Sacrée Congrégation et unanimement acceptées par eux à leur dernière réunion à Dublin. Il est vrai que suivant ces instructions, il est permis aux Irlandais de travailler à obtenir le redressement de leurs griefs et de revendiquer leurs droits, mais en observant toujours le divin précepte de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et en se rappelant qu'il n'est pas permis de servir une cause, quelque juste qu'elle soit, par des moyens illégitimes.

Il est donc du devoir de tous les membres du clergé, et surtout des évêques, de contenir les esprits échauffés de la multitude et de saisir toutes les occasions de les rappeler, par des exhortations opportunes, à la justice et à la modération, qui sont nécessaires en toutes choses, de sorte qu'ils ne se laissent pas entraîner, par l'ambition du succès, à prendre le mal pour le bien ou à mettre leurs espérances de prospérité publique dans des actes criminels. D'où il suit qu'il n'est pas permis à aucun des membres du clergé de se départir de ces règles elles-mêmes, ou de participer à ou d'encourager d'aucune façon des mouvements incompatibles avec la prudence et avec le devoir de calmer les esprits.

Il n'est certainement pas défendu de prélever des souscriptions pour le soulagement de la misère en Irlande ; mais en même temps, les règles apostoliques rappelées ci-dessus condamnent absolument les souscriptions qui ont pour but d'enflammer les passions populaires et doivent servir de moyen pour porter les hommes à la révolte contre les lois. Par-dessus tout, lui, le clergé, doit se tenir à l'écart de ces souscriptions, quand il est manifeste qu'elles soulèvent la haine et les dissensions, que des personnes distinguées sont accablées d'insultes, quand jamais d'aucune façon on ne censure les crimes et les meurtres dont se souillent des hommes méchants, et surtout quand on affirme que la mesure du vrai patriotisme est en proportion du montant d'argent donné ou refusé—de façon à soumettre les gens à la pression de l'intimidation.

Dans ces circonstances, il doit être évident à Votre Grandeur que la souscription dite le "Parnell Testimonial Fund" ne peut être approuvée par cette Sacrée Congrégation ; et conséquemment on ne saurait tolérer qu'aucun ecclésiastique, encore moins un évêque, y prennent part d'aucune façon, en la recommandant et l'encourageant.

En attendant, nous prions Dieu qu'il accorde longue vie à Votre Grandeur.

Le *Journal de Québec* annonce que le projet de construction du nouvel hôtel à Québec a été abandonné.

ECHOS DU JOUR

Les brefs ont été lancés pour une nouvelle élection dans le comté de Laval, rendue nécessaire par l'invalidation de l'élection de M. Leblanc.

La présentation des candidats est fixée au 6 juin et la votation au 13.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Point of Pines, près de Boston, la grande course à la rame entre Hanlan et Kennedy, annoncée depuis quelque temps. Le champion canadien est naturellement le favori et les paris sont de deux contre un en sa faveur.

Les autorités militaires ont décidé que les concours des batteries d'artillerie auront lieu désormais sur le même terrain, dans chaque province, ce qui leur donnera à toutes le même avantage. Les batteries de la province de Québec iront tirer à l'île d'Orléans, et celles d'Ontario iront à Toronto.

Les amis et les admirateurs de sir Charles Tupper doivent lui donner un grand banquet à Halifax avant son départ pour l'Angleterre. Un comité de vingt-un membres a été nommé pour s'occuper des préparatifs du banquet, qui aura lieu probablement le 14 juin prochain.

Avis a été reçu à Washington que le Chili a enfin consenti à signer le traité de paix avec le Pérou. Les conditions imposées par le vainqueur sont : la cession absolue de Tarapaca, avec ses exploitations de guano et de nitrate ; l'occupation militaire pendant cinq ans, par le Chili, des villes d'Arica et de Tacna ; la réduction de l'armée et de la marine péruviennes pour un certain nombre d'années.

Le Chili assume, de son côté, la dette du Pérou, qui était garantie par les dépôts de Tarapaca longtemps avant que cette république ne songeât à entrer en guerre.

Le traité devra être ratifié par le congrès péruvien siégeant actuellement à Arequipa et par l'assemblée convoquée par Iglesias à Cajamarca. Ces deux corps, formant une législature conjointe, se réuniront à cette fin à Lima.

LORD LANSDOWNE

Le *Times* de New-York dit au sujet de notre nouveau gouverneur :

"Lord Lansdowne a accepté la vice-royauté du Canada probablement parce que ses rentes en Irlande ont complètement manqué et à cause du décroissement de valeur de sa propriété, qui n'est nullement considérable en Angleterre.

Son grand père, fameux pour sa gracieuse hospitalité, vivait au-delà de ses recettes et n'a laissé aucun argent. Lord Lansdowne fut obligé de louer sa maison de Londres.

Son grand oncle, le premier marquis, dissipa tous ses biens en Irlande, l'ancien patrimoine des comtés de Kerry, et ce que lord Lansdowne possède aujourd'hui, tant en Angleterre qu'en Irlande, venait du fameux sir William Petty, dont la fille épousa un comte de Kerry.

Lord Lansdowne est un jeune homme d'une réputation irréprochable. Recueillant, jeune, son titre et ses biens, il a vécu comme un noble modèle. Pendant quelque temps il a rempli une position dans le gouvernement et s'est retiré parce qu'il différait avec ses collègues sur un point important de politique irlandaise. Il épousa l'une des filles du duc d'Abercorn, jeune femme très bien à la hauteur des devoirs qu'il aura à remplir à Ottawa. Le fait que lord Lansdowne est petit fils d'un Français distingué, le comte Flahaut, devait spécialement le recommander aux Canadiens-Français."

COLONISATION

(Du *Nord*)

On lira avec plaisir la lettre suivante de l'honorable M. Chapleau. Elle ne respire que patriotisme, sentiments nobles et élevés. Elle nous montre en même temps la grandeur de l'œuvre du curé Labelle et le succès qu'elle obtient auprès des gouvernements :

NewYork, 17 mai 1883.

Mon cher monsieur le curé,

Au milieu des préoccupations stériles d'une société mondaine, au-dessus des clameurs discordantes d'une politique d'égoïsme et de haine, malgré les obstacles qui rebutent et l'apathie qui décourage, vous continuez avec la foi d'un apôtre, votre grande mission de la colonisation. Je viens vous en féliciter. Il est vrai que les éloges des hommes vous importent peu maintenant que l'Eglise est venue confirmer votre œuvre et récompenser vos efforts par une sainte et solennelle bénédiction.

Votre courage ne demandait pas un stimulant nouveau, mais votre labeur méritait cette récompense.

De tels spectacles fortifient et consolent. Les voix qui encouragent, les mains qui bénissent font oublier les voix qui maudissent, les mains qui déchirent.

La satisfaction d'avoir fait le bien n'est que le prélude du concert de louanges, de bénédictions que le triomphe de la vérité réserve à ceux qui, au lieu de dénoncer, de décrier et détruire, ont encouragé, travaillé, édifié.

Les contradictions, les difficultés, les jalousies, les haines, ne peuvent durer toujours. L'ouragan peut mugir, les éléments déchaînés peuvent bouleverser, noircir, déchirer l'atmosphère ; attendez, et bientôt l'azur calme et serein du ciel apparaîtra par-delà les nuages, sublime image de l'éternité derrière le temps ! Votre œuvre restera et grandira et votre nom restera et grandira avec elle. Votre grand cœur a réuni les âmes, votre persévérance a surmonté les obstacles, le succès est maintenant assuré.

Je me rappelle que, dans les rares moments de découragement où l'incrédulité des uns, l'indifférence des autres venaient parfois vous jeter, vous me disiez, dans votre modestie, que vous étiez résolu d'aller vous ensevelir, ignoré, oublié, dans cette solitude que votre zèle d'apôtre voulait peupler de chrétiens, de citoyens ; et voilà aujourd'hui que les gouvernements eux-mêmes que vous avez devancés dans votre course se mettent à votre suite dans la voie lumineuse du progrès que vous leur avez montrée !

Vous me permettrez de m'associer ainsi au succès de votre cause, vous qui m'avez associé à ses débuts, à ses difficultés, à ses espérances.

J'aurais voulu être présent dimanche dernier, pour donner, avec les autres, mon offrande à votre société ; je vous l'envoie par la présente, avec mes vœux les plus ardents pour le bonheur de vos colons ; c'est une obole que j'ajoute au denier du pauvre que je vous offrais au commencement de l'œuvre.

Ma femme me prie de vouloir bien la rappeler à votre bon souvenir et se joint à moi dans une commune expression de nos sentiments affectueux pour vous, et je demeure,

Mon cher monsieur le curé,
Votre toujours dévoué,
J. A. CHAPLEAU.

RED.—Cette lettre était accompagnée d'un envoi de $50.00, qui seront employées à la chapelle de la colonie de *Minerve*.

Le chenal du Saint-Laurent

Séance de la Chambre des Communes du 21 mai 1883

Discours de M. Coursol

Je ne puis laisser passer ces résolutions sans féliciter le gouvernement de les avoir proposées. Elles seront accueillies avec plaisir non seulement par le commerce de Montréal et le pays tout entier, mais encore par les diverses compagnies de navigation qui font le service entre les ports étrangers et le Canada. Elles seront bien vues parce que le creusement du lac Saint-Pierre à une profondeur de 27½ pieds est une entreprise d'une grande importance pour le Canada.

Cette question doit être considérée d'un point de vue élevé et je suis heureux de voir que le gouvernement en a agi ainsi. Il a reconnu le principe que Montréal doit être un port de transbordement pour les vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures et les vaisseaux océaniques, non pas parceque Montréal pense que ce doit être le cas, non pas parceque Montréal a demandé le creusement du chenal, mais parceque les compagnies de navigation étrangères même ont toujours fait du port de Montréal un port de transbordement. Dès que le chenal fut creusé, les gros vaisseaux suivirent la trace des petits vaisseaux qui, seuls, il y a plusieurs années, pouvaient visiter nos ports. Si ces vaisseaux n'eussent pas considéré ce voyage dans l'intérieur comme avantageux pour eux, ils se seraient dirigés vers d'autres ports. Le fait est que si la nature n'avait pas placé des obstacles insurmontables en haut de Montréal, ils auraient poursuivi leur course vers l'intérieur.

Ces grandes compagnies indiquent la politique à suivre—ils n'ont aucun intérêt dans les ports du pays, leur seul but est leur propre intérêt, et comme il leur plait de venir à Montréal, nous devons admettre et nous sommes obligés de conclure que Montréal doit être dans l'avenir ce que l'énergie et l'entreprise de ses citoyens l'ont fait : le port de transbordement pour les vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures et les vaisseaux océaniques, le grand port de distribution pour le commerce.

Les grands ports de mer se se créent pas simplement parce qu'une population le désire, mais parceque quelque puissant intérêt général l'exige, de la même manière que les entreprises de chemins de fer se dirigent là où la nature, les besoins du commerce les attirent.

J'espère donc que ces résolutions seront adoptées et mises à exécution sans délai. Les résolutions comportent que les travaux ne seront pas commencés avant que les ingénieurs du gouvernement aient constaté le coût du creusement du chenal et aient approuvé les plans. J'espère que l'honorable ministre des travaux publics leur enjoindra de faire rapport dans un délai aussi court que possible, vû que c'est de la plus grande importance. Le matériel est prêt, les ingénieurs sont des hommes d'expérience et nul doute que sous la surveillance des commissaires du havre, sous la présidence d'un homme d'une grande habileté et d'une grande énergie, cette entreprise importante ne soit bientôt accomplie. Rien ne devrait être négligé pour assurer le succès d'une entreprise qui est nationale sous tous les rapports. J'espère que les résolutions seront adoptées et que les travaux seront bientôt terminés.

Discours de M. Curran

Je crois devoir ajouter un mot aux remarques et félicitations de l'honorable député de Montréal-Est (M. Coursol). Quand nous considérons le développement rapide du port de Montréal depuis 1850, lorsque le nombre total des vaisseaux d'outre-mer entrant dans ce port était de 210, jaugeant 46,156 tonneaux, tandis que l'année dernière le nombre a atteint 645, jaugeant 554,692 tonneaux, je crois que ce projet doit être considéré par la population entière comme d'une importance nationale et embrassant non seulement les intérêts de la ville de Montréal, mais ceux de tout le pays. C'est là je crois, un pas dans la bonne voie. C'est reconnaître un prine pe qui, plus tard, sans aucun doute, sera adopté sur une plus grande échelle.

Ces résolutions comportent, qu'aucun argent ne sera dépensé avant que certains ingénieurs aient fait rapport. Ce n'est pas mon intention, à la fin de la session, lorsque les honorables députés désirent regagner leurs foyers, d'occuper l'attention de la chambre pour un temps considérable, mais je crois que les honorables députés me permettront de leur lire les conclusions d'un rapport de M. T. C. Keefer, dont les éloquentes paroles ne doivent pas demeurer ensevelies dans les rapports des commissaires du havre, mais doivent trouver place dans les documents publics du pays :

"Si ce qui a été entrepris dans le passé a été justifié par l'état des choses d'alors, *à fortiori*, les perspectives présentes et les besoins actuels nous commandent de mettre le principal port de mer du Canada sur un pied d'égalité avec tout autre port d'Amérique quant à son accessibilité pour les plus gros vaisseaux océaniques. Montréal, port de mer de l'intérieur, situé à 250 milles de l'eau salée, et près de 100 milles de la marée montante, est plus près d'Europe, et plus près du champ de production de ce continent, sources d'approvisionnement pour le marché, qu'aucun de ses rivaux sur l'Atlantique, sans excepter New-York, le grand centre d'importation et d'exportation des Etats-Unis. Cette ville est le terminus de la plus longue voie de communication intérieure par eau entre l'Atlantique et ces centres et a deux réseaux séparés de chemins de fer de la plus grande importance pour compléter et perfectionner ses communications avec l'intérieur : le Grand Trone en pleine opération, et le Pacifique Canadien, qui sera complété avant longtemps, outre le prolongement probable du chemin de fer "Northern" à la mer, par le tracé le plus court, le Sault Sainte Marie et la vallée de l'Ottawa. Il n'est pas non plus improbable qu'une autre ligne sur la rive sud du Saint Laurent ne relie plus tard le nord et l'ouest de New-York, l'ouest de la Pennsylvanie et l'Ohio et d'autres endroits au delà à la route la plus favorable pour l'écoulement des grains et du bétail, vu le coût peu élevé des frais de transport. Dans de telles circonstances, nous devons faire tout en notre pouvoir pour rendre le New-York canadien accessible aux plus gros navires océaniques.

Je reconnais la grave difficulté d'imposer au commerce du port une dépense pour une entreprise qui est d'un intérêt aussi public que les canaux et les ports qui sont au-dessous ou au-dessus de Montréal. L'amélioration des rivières et des ports des eaux intérieures aux Etats-Unis est considérée comme une entreprise fédérale, et c'est le cas pour le Canada par rapport au Saint-Laurent à tous autres endroits dont la navigation est exclusivement sous le contrôle du gouvernement fédéral. Je crois, en conséquence, que l'entreprise de ces travaux par le gouvernement fédéral n'est qu'une question de temps (et d'un temps peu éloigné) et il n'y a certainement pas de dépense nationale à laquelle le surplus des revenus du gouvernement fédéral puissent être plus utilement appliqués qu'à une entreprise qui attire les plus gros vaisseaux océaniques le plus près du centre du continent.

Je demeure,
Votre, etc.,
THOS. C. KEEFER.

J'approuve entièrement les opinions exprimées par ces paroles pratiques et patriotiques. J'espère que le jour n'est pas éloigné où le gouvernement fédéral se chargera de cette entreprise, et alors le dernier anneau de la grande politique nationale de ce gouvernement sera complété, et notre commerce et notre navigation profiteront du développement qui découlera certainement de cet acte de justice envers le centre le plus important du commerce en Canada.

Discours de M. Ouimet

Je voterai certainement pour ces résolutions d'après le principe qu'il vaut mieux avoir un demi-pain que de n'en pas avoir du tout ; mais je dois protester contre l'assertion que ces travaux entre Montréal et Québec sont d'un intérêt local, dont le coût doit être payé par la ville de Montréal ou par les commissaires du havre. Je dis qu'il n'est pas juste de prétendre que cette partie du Saint-Laurent ne forme pas partie de la grande voie de communication du Canada ; que tout le reste du Saint-Laurent doit être amélioré aux frais du trésor fédéral, mais parce que cette partie touche Montréal et qu'à première vue elle semble intéresser plus Montréal que le reste du Canada, les frais de son amélioration doivent être payés par les citoyens de Montréal. Cette partie du Saint-Laurent, comme le reste, appartient à la grande voie de communication du Canada, et je dois protester contre l'impression que produisent les résolutions que ces travaux devraient être considérés et entrepris comme un ouvrage local. Il ont été d'abord commencés aux frais de l'ancienne province du Canada. Plus tard, ils ont été abandonnés comme entreprise du gouvernement à cause de certaines circonstances, et je pense que le plus tôt nous reviendrons à un point de vue juste et considérerons ces travaux comme une œuvre nationale, ce sera pour le mieux, car autrement, on cause une flagrante injustice à Montréal et au pays tout entier.

Discours de M. Desjardins

Je n'ai qu'une seule remarque à faire. Le gouvernement admet que le creusement du chenal à 27½ pieds entre Montréal et Québec est nécessaire. Ceci est une grande concession, mais c'est la seule faite en réponse à ceux qui sont intéressés dans le commerce et la navigation du Saint-Laurent. Dans mon opinion, le but qu'on s'est proposé jusqu'à aujourd'hui a progressé, mais nous n'avons pas obtenu tout ce que nous étions en droit d'espérer. Ce dont il s'agit n'est pas de savoir si nous pouvons rivaliser avec Hamilton, Québec et Montréal, mais si nous pouvons rivaliser, à des conditions avantageuses, avec les ports américains. Est-ce que les améliorations que nous ferons dans le fleuve Saint Laurent nous mettront en état de rivaliser avec ces ports ? Je crois que d'après l'autorité de ceux qui ont étudié cette question, que si notre position est telle que les commissaires du havre de Montréal soient obligés d'imposer un droit sur les vaisseaux venant dans ce port, cette concurrence deviendra impossible, et de plus, Québec perdra le bénéfice de l'arrêt des steamers et tout le trafic de la voie ouest du Saint-Laurent sera perdu et passera par les ports américains. C'est là la grande question, et elle devrait capter l'intérêt et attirer l'attention de ceux qui désirent que notre grande voie nationale devienne le moyen de nous assurer le trafic des meilleures lignes de steamers océaniques qui font le service entre les ports européens et ce continent. Si nous continuons d'imposer à la commission du havre de Montréal les frais d'amélioration du chenal entre Montréal et Québec, cela, réuni à d'autres désavantages, aura un effet désastreux pour notre commerce.

Les propositions que Montréal a faites au gouvernement étaient très justes. Les correspondances montrent que Montréal était prête à payer sa propre dette et les frais d'amélioration du havre ; mais les commissaires considéraient injuste de leur imposer les frais des améliorations faites et à faire du chenal entre Montréal et Québec. On devrait les considérer comme une entreprise d'utilité publique, et non pas comme une entreprise locale ; et c'est sous ce point de vue qu'on espérait que le gouvernement envisagerait cette question. Toutefois, il a été compris que Montréal doit être la tête de la navigation, et d'accord avec le député de Montréal-Ouest, j'espère que le jour où le gouvernement verra la nécessité de se charger de l'entreprise toute entière et de la compléter à ses propres frais n'est pas éloigné.

NAISSANCE

—En cette ville, le 28 courant, la dame de J. X. Pauzé, Ecr, marchand, une fille.

ON DEMANDE chez **I. A. BEAUVAIS,** 186 et 188 rue Saint Joseph, 4 BONNES COUTURIERES pour habit, 2 apprenties coutrières et 2 garçons pour messages. 215-t

ON DEMANDE un jeune garçon pour une heure tous les matins pour cirer les bottes, etc S'adresser entre 7 et 8 hre p. m. au No 55 rue Ducheher. 215-t

ON DEMANDE un jeune homme parlant l'anglais et le français pour avoir soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser à Robert Miller & Sons, rue Mecalli. 216-t

ON DEMANDE un associé actif ou non, avec deux ou cinq mille dollars pour joindre un commerce qui paie 50 p. cent. Adresse : A. B. Z. bureau de la *Minerve*. 216-t

UN VOYAGEUR FRANÇAIS—dix ans d'expérience—désire trouver un emploi analogue. Réponse au bureau du journal, à "V." u

$75.00 PAR MOIS avec frais de voyage et dépenses seront payées à plusieurs jeunes gens d'habitudes régulières qui voudront voyager et vendre des étampes en caoutchouc de C. E. Thompson. Pour renseignements envoyez un timbre de 6 cents au bureau de l'Excelsior Rubber Type Works, No 341, Rue Notre-Dame, Montréal. 1v2

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant à l'endos : *Soumissions pour presbytère, etc.*, seront reçues jusqu'à JEUDI, le SEPT de JUIN prochain inclusivement, pour la construction d'un presbytère, d'une couverture d'église, etc., dans la paroisse de Sainte-Rose, comté Laval.

Les plans et devis peuvent être examinés tous les jours au bureau de J. R. POITRAS & V. ROY, architectes, No 14 rue Saint-Jacques, Montréal.

On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

J. J. DESAUTELS, Ptre,
Curé.
Sainte-Rose, 29 mai 1883. 217

— AU —

COMMERCE!

VENTE POSITIVE !

J'ai acheté le fonds de commerce de RIEPERT, PAYNE & MACKAY, fabricants de

Chemises et Collets

127 SAINT-BONAVENTURE

Le fonds est neuf et on est en ce moment à en disposer pour le commerce, à la fabrique, à une réduction libérale sur les prix du gros.

JOHN BLYTH.

217-dx

QUEEN'S HALL

— MERCREDI SOIR, 30 MAI —

Première apparition du phénomène inexplicable,

Anna Eva Fay

(de Londres, Angleterre), avec le concours du professeur C. C. Braddon,

SPIRITISME

Mlle Fay est le seul médium vivant qui soit reconnu par les membres de la société scientifique d'Angleterre.

Elle donnera une séance où elle **MATERIALISERA LES ESPRITS**, séance qu'elle a donnée devant la Société Scientifique Royale d'Angleterre, — Lord Raleigh, les professeurs Crookes, Wallace, le sergent Cox et autres.

MAINS, FORMES ET FIGURES, MAGNIFIQUES FLEURS PRESANT CORPS, ETC.

Portes ouvertes à 7 heures ; la séance commencera à 8.15 hre P. M. 215-t

ACADEMIE D

TELEGRAPHIE

Service spécial de LA MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Partie de plaisir

Ottawa, 29—Hier, sont descendus dans les glissoires des Chaudières les premiers radeaux de la saison, et Son Excellence le gouverneur-général et la princesse Louise ayant exprimé le désir de franchir les glissoires, on fit des préparatifs pour les recevoir.

Vers cinq heures, Son Excellence et Son Altesse Royale, accompagnés d'une nombreuse suite, se rendirent à la tête des glissoires, où les attendait un radeau appartenant à MM. White, construit avec le plus grand soin et pourvu de sièges grossiers, mais solides, pour Son Altesse Royale et les dames de sa suite.

Cinq à six hommes habitués à ce genre de travail, et que l'on avait choisis pour cette circonstance, furent chargés de conduire le radeau, et, sous l'habile direction de M. W. A. Humphrey, qui remplissait les fonctions de pilote, le radeau eut bientôt franchi les glissoires sans le moindre accident, et, vers six heures, il arrivait vis-à-vis l'emplacement des édifices du parlement où le bateau qui fait le service entre Hull et Ottawa vint à sa rencontre pour recevoir les passagers à son bord.

Son Excellence et la princesse Louise ont été enchantés de cette partie de plaisir et ont félicité les hommes qui conduisaient le radeau de leur habileté.

Au nombre des personnes qui accompagnaient Son Excellence, on remarquait M. Clemens (Mark Twain).

Phosphates

—Jeudi, le gouvernement provincial vendra à l'enchère, à Hull, 6000 acres de terrains à phosphates.

Immigration

—M. Perry, qui arrive de Manitoba, dit qu'un grand nombre d'immigrants se rendent au Nord-Ouest.

Pont "Dufferin"

—Le gouvernement a décidé d'accorder à la corporation une subvention de $6000 pour aider à la construction du pont Dufferin et $1000 par année pour son entretien.

Chemin de fer "Canada Atlantique"

—L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer "Canada Atlantique" a eu lieu aujourd'hui. On a été très satisfait du rapport des directeurs.

Depuis que le service se fait jusqu'à Ottawa, plusieurs villages ont été établis le long de la ligne et, en outre, six scieries sont en opération.

Les travaux avancent sur la section Est du chemin, de la rive sud du Saint-Laurent à la ligne provinciale. Sous peu on posera les rails sur un parcours de vingt milles, et cette partie du chemin entre la gare d'Elgin street et les Chaudières sera probablement terminée vers le milieu du mois d'août.

Les directeurs fondent de belles espérances sur le succès de cette entreprise qui rapportera de jolis profits aux actionnaires lorsque le pont sur le Saint-Laurent, les docks et les élévateurs à Valleyfield seront construits.

Fête de la Confédération

—On fait des préparatifs pour célébrer avec éclat la fête de la Confédération. On se propose de dépenser $1400 pour cette fin.

Cour Suprême

—On a procédé de nouveau à l'audition de la preuve dans la cause de McLean vs Rogers, devant la Cour Suprême.

Législature de la Colombie Anglaise

—Une dépêche privée reçue en cette ville aujourd'hui mande que la législature de la Colombie Anglaise se réunira de nouveau prochainement afin d'adopter les mesures nécessaires pour compléter les négociations entamées avec le gouvernement fédéral au sujet de la construction du chemin de fer de l'Ile et du bassin de radoub à Esquimalt.

Il est nécessaire que la législature se réunisse de nouveau pour corriger une erreur qui s'est glissée dans le projet de loi qu'elle a adopté à la fin de sa dernière session.

Dock de Collingwood

—Une dépêche annonce que le dock à Collingwood est terminé et prêt à recevoir les vapeurs de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, que l'on construit actuellement en Europe.

Ce dock, à l'exception de celui de Québec, est le plus vaste du pays.

Retour

Winnipeg, 29—Le général Van Horne, lord Dunmore et MM. Egan et Archibald, sont arrivés de la Baie du Tonnerre vendredi soir, ayant fait le trajet en vingt-trois heures.

Ils sont partis pour l'Ouest, par un train spécial, samedi matin. M. Longdon, de la société Longdon, Shephard Cie, les accompagne jusqu'à Medecine Hat.

Colonisation

Victoria, C A, 29—Les terres publiques sur l'Ile sont offertes en vente aux colons au prix d'une piastre par acre. Un grand nombre de Canadiens s'établissent le long de la ligne du chemin de fer projeté.

Les dernières nouvelles d'Ottawa sont rassurantes et le gouvernement a lieu de croire que les conventions qui ont été arrêtées seront remplies. La nouvelle politique commence déjà à produire de bons effets et les immigrants arrivent en grand nombre.

Bureau de télégraphe

Rimouski, 29—On dit que la compagnie de télégraphe G. N. W. a décidé de transporter le 1er juin prochain le bureau de répétition établi ici depuis plusieurs années, à la gare de l'Intercolonial à Sainte-Flavie.

M. Rivard-Bellefeuille, opérateur à l'emploi de la compagnie pendant près de vingt ans, et à Rimouski depuis deux ans, sera continué dans ses fonctions à Sainte-Flavie.

Arrivages

Pointe au Père, 29—Le steamer *Bristol* en route pour Québec, est passé ici à sept heures ce soir. Vingt-cinq passagers.

Destitution

Québec, 29—Aujourd'hui, Son Honneur le maire a suspendu de ses fonctions M. Baillargé, ingénieur de la corporation, parcequ'il a publié dernièrement dans les journaux une correspondance insultante à l'adresse du conseil de ville au sujet du contrat de l'aqueduc.

Nouvelle voie ferrée

—On parle de poser une double voie sur le chemin de Lorette à Québec.

Brefs d'élection

—On dit que les brefs pour les élections dans les comtés de Jacques-Cartier et Laval ont été signés aujourd'hui.

Feux dans les bois

—Les dernières pluies ont éteint les feux dans les bois du comté de Beauce.

Immigrants

—Mille immigrants sont arrivés à Lévis aujourd'hui par les steamers *Toronto* et *Lake Manitoba*.

ETATS-UNIS

Verdict

Jersey City, 29—Le jury du coroner a rendu un verdict d'homicide involontaire dans le cas du Révd. E. L. Stoddard, accusé d'avoir tué sa femme.

Grève

Belleville, Ill., 29—Quand les troupes ont tiré sur les mineurs hier aux mines de Reinecke, ces derniers se sont enfuis et ont été poursuivis sur un parcours de cinq cents verges.

Incendies

Minneapolis, 29—Quatre incendies ont éclaté simultanément ici à une heure cette nuit. C'est sans doute l'œuvre d'incendiaires.

Cas de folie

Boston, 29—Pendant le service divin, à l'église baptiste de Quincy Point, dimanche dernier, un fou monta dans la chaire et commença un discours extravagant. Un agent de police, avec l'aide de six membres de la congrégation, parvint à s'en emparer, après une longue résistance. Pendant le tumulte, les femmes criaient et plusieurs se sont évanouies.

Chemins de fer

Peoria, Ill., 29—La guerre continue entre les différentes lignes de chemins de fer.

Marine des Etats-Unis

Washington, 29—Le secrétaire de la marine a reçu des offres de plusieurs entrepreneurs américains, au sujet des navires en acier que l'Etat se propose de faire construire.

Mausolée

New-Port, R. I., 29—Les amis de feu le général Warren se proposent de lui élever un riche mausolée à West Point.

Nouvelle confirmée

New-York, 29—Une dépêche de Tucson confirme la nouvelle de la seconde victoire du général Crooks sur les Apaches.

La statue de La Liberté

New-York, 29—Le comité chargé de la pose de la statue de M. Bartholdi s'est réuni ce matin et a chargé un sous-comité de recueillir des souscriptions à l'entrée du pont de Brooklyn, dans les gares de chemins de fer et ailleurs. On a déjà une somme de $100,000 mais il faut encore $250,000 pour compléter les travaux.

On dit que Jay Gould a promis de souscrire un fort montant.

EUROPE

Expédition au Tonquin

Londres, 29—Une dépêche de Hong-Kong dit que la Chine prend une attitude plus conciliante sur la question du Tonquin, mais persiste à affirmer son droit de suzeraineté sur ce pays.

Les troupes chinoises n'ont pas pris part au combat de Hanoi, mais plusieurs Chinois se sont joints aux Annamites.

La Chine n'interviendra pas dans le conflit, mais elle n'admettra pas le droit de la France de s'emparer du Tonquin.

Londres, 29—Un correspondant de Paris écrit que le peuple français est très excité au sujet des affaires du Tonquin. L'opinion générale est que le temps des hésitations est passé et qu'il faut maintenant agir rigoureusement et promptement.

Paris, 29—Le *Temps* dit que 1200 hommes de troupes vont être envoyés de la Cochinchine au Tonquin immédiatement, ce qui permettra au général Bouvet, commandant des troupes françaises, de maintenir sa position à Hanoi jusqu'à l'arrivée des renforts qui lui seront envoyés de France. Ces renforts arriveront au Tonquin vers le 10 de juillet.

Toulon, 29—Deux mille hommes de troupes se sont embarqués pour le Tonquin.

Accident au steamer "Britannic"

Queenstown, 29—Le steamer *Britannic* est revenu dans ce port, son arbre de couche s'étant brisé.

Les malles seront expédiées à New-York par le *Republic*, qui part demain.

Plusieurs passagers sont partis pour Liverpool.

Condamnation à mort

Xeres, 29—Quatre membres de la société secrète *La Main Noire*, accusés de meurtre ont é é condamnés à mort.

Déclaration du gouvernement français

Londres, 29—On dit que la France a déclaré à l'Angleterre qu'elle n'avait pas l'intention d'annexer le Tonquin, mais qu'elle ferait respecter ses traités et exigerait satisfaction de l'empereur d'Annam.

Canal de Suez

Paris, 29—La compagnie du canal de Suez et le gouvernement anglais en sont venus à une entente, mais il faut que les conventions soient ratifiées par les actionnaires de la compagnie.

Changements diplomatiques

—M. Tricon, le ministre français au Japon est attendu à Pékin où il remplacera M. Bourrée, représentant actuel de la France auprès du gouvernement chinois.

A la demande du ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur chinois a télégraphié à son gouvernement de recevoir M. Tricon avant la réception de ses lettres de créance.

Duel

Paris, 29—MM. Albert Delpit et Alphonse Daudet, deux écrivains bien connus, se sont battus en duel. M. Delpit a été légèrement blessé.

Départ

Le Havre, 29 — MacDermott, dont le nom a été fréquemment mentionné durant l'enquête de Cork sur les conspirateurs dynamiteux, est parti hier pour New-York.

Projet de Bismark

Berlin, 29—On dit que Bismark rêve un remaniement complet de la constitution de l'empire.

Complot

Bucharest, 29—On a découvert, vendredi, un nouveau complot contre la vie du roi Charles Ier. Ce complot était sur le point d'être mis à exécution. Un certain nombre de Polonais et de Moldaves ont été arrêtés. Ils seraient les chefs de la conspiration.

John Dillon

Dublin, 29—John Dillon partira bientôt pour le Colorado, où il espère rétablir sa santé.

Couronnement du czar

Moscou, 29 — Monseigneur Vannutelli, nonce spécial du Pape au couronnement de Moscou, est arrivé en cette ville hier soir. Il a été reçu par le czar aujourd'hui. L'empereur et l'impératrice ont reçu toute l'avant-midi des députations venant leur offrir leurs hommages et leurs dons.

La mort du capitaine Rivière

Paris, 29—Une dépêche de Saigon mande que le capitaine Rivière poussait une reconnaissance à la tête de 400 hommes, lorsqu'il fut attaqué, à quatre cents kilomètres de Hanoi par un fort détachement de troupes ennemies.

On envoie des renforts de Saigon à bord de vaisseaux de la marine marchande.

Le ministre de la marine en France a télégraphié au gouverneur de la Cochinchine d'annoncer aux troupes françaises que la chambre des députés avait voté le crédit pour l'expédition au Tonquin et que la France vengerait la mort de ses enfants. Deux cuirassés ont reçu ordre de partir immédiatement pour l'Orient.

La France et Madagascar

—Les ministres de la reine de Madagascar ont publié un manifeste avertissant tous les sujets du gouvernement français de quitter Madagascar.

Ici on considère ce manifeste comme une réponse à la déclaration de guerre que les envoyés malgaches prétendent avoir été faite par la France.

La peine de mort

Zurich, 29—Le projet de loi pour rétablir la peine de mort a été approuvé par le vote des habitants du canton de Zurich.

Projet de loi adopté

Berlin, 29—Le projet de loi concernant le fonds de secours pour les ouvriers malades a été adopté en troisième délibération aujourd'hui au reichstag.

Les nihilistes

Londres, 29—On dit que les nihilistes se proposent de lancer un manifeste en réponse à celui du czar.

La Russie et l'Autriche

Moscou, 29—Le czar a déclaré à l'archiduc Charles Louis d'Autriche, qui était porteur d'une lettre de l'empereur François Joseph, que si les intérêts politiques de l'Autriche et de la Russie ne tendaient pas exactement au même but, des relations amicales entre les deux familles impériales régleraient le différend.

Nouvelles Canadiennes

QUÉBEC—On a inhumé dimanche à Saint-Sauveur, un enfant d'une dizaine d'années, nommé Julien, qui serait mort dans les circonstances suivantes.

La mère était occupée à la cave et l'enfant la regardait du haut de la trappe, quand son petit frère tout en voulant jouer, le fit rouler en bas, où il se blessa affreusement à la tête. Il est mort deux jours après, au milieu de terribles souffrances.

—Le Dr Russell a fait vendredi une opération chirurgicale motivée par des circonstances tout à fait mystérieuses et qui ne laissent pas que d'avoir leur côté comique. Nous faisons part à nos lecteurs de cette bizarrerie de la nature, sans commentaires et telle qu'on nous l'a rapportée.

Il y a une dizaine de mois, M. Thom, plombier, tenant actuellement boutique rue Saint-Jean, perdait un bouton de poignet sans pouvoir le retrouver. Ce bouton était en cuivre argenté. M. Thom en prit son parti et acheta d'autres boutons.

Il y a quelques semaines, le plombier commença à ressentir des douleurs au mollet. Ces douleurs s'étant accentuées, il alla consulter le médecin qui, en palpant la partie malade de la jambe, découvrit la présence d'un corps dur et probablement étranger.

Il pratiqua immédiatement une incision, et en retira le bouton de poignet perdu dix mois auparavant par M. Thom.

Explique maintenant qui voudra ce phénomène. Peut-on raisonnablement supposer que le bouton a été avalé par M. Thom pendant son sommeil, et qu'il s'est ensuite frayé un chemin à travers les viscères, les parois internes du corps et les chairs, sans causer de douleurs ou de perturbations quelconques, pour aller finalement se loger dans son mollet?

Une aiguille il est vrai parcourt quelquefois notre individu, mais ce n'est pas sans manifester sa présence; à plus forte raison, un bouton.

Il y a là mystère....ou mystification.
—*Canadien.*

TROIS-RIVIÈRES—M. Albert Letiecq, de Bécancour, vient d'être admis à la ferme-modèle de Whitfield, comme élève du district de Trois-Rivières.

CENTREVILLE, COMTÉ DE CARLETON—Mercredi dernier, un petit enfant de 4 ans est tombé dans un vaisseau plein d'eau bouillante, d'où on l'a tiré à moitié cuit. Il n'a vécut quelques heures.

SAINT-JEAN—Le feu a fait beaucoup de dégâts en divers endroits de la province ces jours derniers. Trois braves colons Français, arrivés au pays il y a un an, et établis au canton d'Oxford, à 6 milles d'ici, ont perdu leurs bâtiments et tout leur mobilier, dévorés par l'élément destructeur. M. Noel, agent d'immigration, a sollicité une souscription en leur faveur. Il a bien réussi.—*Le Franco-Canadien.*

—Voici le rapport qui nous a été fait par le grand connétable, au sujet de l'assaut commis par David Ouimet sur sa sœur, Clotilde Ouimet, samedi, le 19 courant, tel que rapporté par la victime au grand connétable:

Le 19 courant, entre quatre et cinq heures p. m., l'accusé Ouimet se rendit à la boutique du nommé Doody, tout près de la résidence de sa sœur. En entrant, il demanda à Doody où était sa canne (il faisait allusion à une canne de fer qu'il avait fait fabriquer lui-même et qu'il avait laissée chez le dit Doody depuis à peu près un an).

Doody, soupçonnant quelque dessein pervers de la part de Ouimet, feignit de chercher la canne sans toutefois pouvoir la trouver. Ce que voyant, l'accusé, qui était impatient, se mit lui-même à l'œuvre, et après quelques minutes de recherches, trouva sa canne dans le haut de la boutique.

S'en étant emparé, il alla se placer en vedette près de la porte devant laquelle devait passer sa sœur pour se rendre à l'office du mois de Marie, comme elle en avait l'habitude.

En effet, vers six heures et quart p. m., Clotilde Ouimet passait devant la boutique de Doody. A peine avait-elle dépassée la boutique, vis-à-vis du jardin de Adolphe Goyette, qu'elle entendit un cri; reconnaissant la voix de son frère, sans toutefois comprendre ce qu'il disait, elle se retourna et aperçut, venant à elle, son frère David qui, en l'abordant, armé de la canne susdite, lui ordonna avec colère de se déshabiller, ajoutant que les habits qu'elle portait ne lui appartenaient pas, mais à la famille. Et, comme naturellement elle se refusait à cette injonction, il lui demanda, en brandissant sa canne: "Veux-tu me donner les $1,400 que tu m'as promises après mon arrivée de Californie?" Clotilde refusa, disant qu'elle n'avait jamais fait une telle promesse.

C'est à ce moment que David Ouimet, donnant cours à la rage qui l'animait, se rua comme une bête fauve sur sa sœur sans défense, lui asséna un premier coup de canne sur le dos et l'envoya rouler entre le trottoir et le fossé. La victime étant douée d'une vigueur peu commune chez son sexe, trouva cependant assez de force pour se relever et tenter d'échapper à son brutal agresseur. Mais celui-ci n'était pas satisfait. Il se mit à sa poursuite et l'ayant rejointe, il continua à la frapper sur le dos, les épaules et les bras, en blasphémant et lui disant "Promets-moi de me donner mes $1400 d'ici à lundi, ou je te tue."

Ce n'est qu'après avoir reçu au moins dix autres coups de canne et en une épaule cruellement fracassée qu'elle fut enlevée à son bourreau, par une personne charitable dont elle ne se souvient pas.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, des détails sur la manière dont Ouimet, apprenant qu'il allait être arrêté, s'y prit pour se sauver aux Etats-Unis.

Un fait que nous regrettons de constater, c'est que, d'après le témoignage même du grand connétable, sur sept ou huit personnes robustes et parfaitement capables d'arrêter le monstre, qui assistaient à cette scène, il ne s'en est pas trouvé une seule assez généreuse, pour prendre la défense d'une pauvre femme qu'on assassinait. Une telle abstention n'a pas besoin d'être qualifiée.—*Idem.*

NOUVELLES RELIGIEUSES

—112 enfants des deux sexes ont fait lundi matin leur première communion à la chapelle des Sœurs de la Charité à Québec. La cérémonie, qui était présidée par Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, avait revêtu un caractère particulièrement touchant.

Les nouveaux communiants ont ensuite reçu le sacrement de Confirmation, qui leur a été administré par Mgr Racine.

—M. l'abbé Etienne Corriveau est nommé vicaire à Saint-Ephrem de Tring.

La Valeria

Cette pommade nouvelle fait pousser les cheveux sur les crânes les plus dégarnis. Que l'on en juge par le certificat suivant:

Saint-Thomas d'Alfred,
Comté de Prescott.

Je soussigné certifie que la pommade *Valeria* a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE,
Cultivateur.

En vente chez B. E. McGale, pharmaciens, rue Saint Joseph.

Avis Spéciaux

JAMAIS CELA NE S'EST VU!—On dit partout que, de mémoire d'homme, jamais on n'a vu tant de chapeaux de paille que chez Chs Desjardins & Cie. Ils se chiffrent par milliers et milliers de douzaines; ils sont vendus à des sacrifices énormes. C'est une bonne chance pour ceux qui en ont besoin.

Silver Creek, N. Y., 6 février, 1880.

Messieurs,—J'ai été bien bas et j'avais tout essayé, sans succès.

J'ai entendu parler des Amers de Houblon si recommandés et je me décidai à en faire l'essai. Je le fis et je suis mieux, me rétablissant chaque jour et je suis plus fort que jamais.

W. H. WELLER.

LA DYSPEPSIE dans ses formes les plus accusées ne résistera pas à l'emploi des petites pilules de Carter contre les maladies des nerfs, et les petites pilules de Carter contre les maladies de foie. Elles ne donnent pas seulement un soulagement passager, mais elles fortifient l'estomac et les organes digestifs.

—Parmi les femmes qui liront ces lignes il peut s'en trouver qui n'agissent que d'après l'esprit du vieux dicton "Ce qui ne peut être guéri doit être souffert." Quoique la vérité de ce vieux proverbe soit évidente par elle-même, il est très possible que ce soit par erreur de jugement qu'elles aient refusé tout secours en dehors de l'art médical et avant d'se laisser aller au désespoir, elles feront bien d'essayer le composé végétal de Mme Lydia E. Pinkham, qui est l'objet de l'attention universelle.

LES PLUS BRILLANTES nuances possibles sont obtenues avec les "Diamond Dyes." Brillant et durée sans égal.—10 cents.

—L'augmentation dans les affaires de Wm King & Cie, meubliers, 652 rue Craig est extraordinaire et sans parralèle dans l'histoire de cette maison florissante. Cela est dû à la manière toujours satisfaisante dont ils servent leurs clients.

ÇA PAYE—Que vous soyiez à n'importe quelle distance, si vous avez besoin d'un beau chapeau en soie, en feutre ou en paille, ça fera plus que de vous payer de vous rendre au grand magasin de Chs. Desjardins & Cie. C'est là que vous trouverez le plus de variété, les goûts les plus nouveaux et les prix les plus réduits.

IL Y A quelque temps, ma femme prit un fort rhume, qui, en dépit de tout ce qu'on put faire, alla de pire en pire. Elle en arriva à cracher le sang tous les jours. Il était évident pour tout le monde qu'elle déclinait et que ses jours étaient comptés. Je prenais les avis des médecins, j'essayais prescriptions sur prescriptions, tout cela ne faisait rien. Quand tout espoir fut perdu, nous entendîmes parler de certaines merveilleuses opérérées par le Baume Pulmonaire de Cerisier du Dr Wilson et un ami fit plusieurs milles pour nous en procurer quelques bouteilles. En deux semaines, elle était parfaitement guérie. Ce témoignage est donné par G. M. Ramsay, d'East Bagot, et c'est l'un des mille du pays.

OTTAWA, 10 Juillet 1880.

MONSIEUR,—C'est avec plaisir que je recommande *l'Elexir de Dowa* pour la toux, le rhume et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants soit pour les personnes âgées, en ayant fait usage dans ma propre famille pendant une longueur d'années avec le plus grand succès. Nous en gardons constamment, et toutes les familles devraient en faire usage, suivant les directions, et elles en éprouveront certainement de ebaslinfants effets. Votre, etc., JOHN HILL.

PREUVE CONVAINCANTE.—Souffrant du rhumatisme depuis longtemps, on me conseilla de faire usage de votre Arnica et de votre Liniment d'huile. La première application que j'en fis me procura un soulagement immédiat, et aujourd'hui je puis vaquer à mes occupations, grâce à votre remède merveilleux. Votre, etc., W. H. DICKISON, 218 rue Saint-Constant, Montréal.—A MM. Henry, Johnson & Lord, Montréal.

L'Arnica et le Liniment d'huile sont en vente chez tous les pharmaciens.

MOUCHES ET PUNAISES—Les mouches, coquerelles, fourmis, bêtes punaises, rats, souris, suisses, taupes, écureuils sont chassés par la médecine "Rough on Rats."—15 cts.

La VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame, et chez tous les pharmaciens.

BELMONT RETREAT, QUÉBEC.—Le propriétaire de l'institution ci-dessus étant avancé en âge, désire prendre un associé, qui deviendrait son successeur. Une bonne chance pour un jeune médecin possédant un capital et qui voudrait cultiver ces penchants pour ces travaux. L'institution est à peu de distance de la ville, au centre de 20 acres d'ex ellente terre en prairie, jardin et pelouse: est aménagée pour recevoir 50 patients. A une licence du gouvernement pour le traitement des ivrognes d'habitude. 201-in

BREVETS Régulièrement obtenus en Canada, aux Etats-Unis, et dans les pays Européens, marques de commerce et dessins enrégistrés, convention et transport rédigés, opinions données sur la validité des brevets, aide accordé aux inventeurs pour **parfaire et placer** leurs inventions.

Toutes affaires se rapportant aux brevets transigées avec **exactitude, promptitude**, et à des **conditions raisonnables** par

J. A. RENNIE,
Avocat et expert.
242, Rue Saint-Jacques, Montreal.
On invite à correspondre.
Adresses enluminées et notes préparées. 280

Département de l'Aqueduc
TUYAUX D'ARROSAGE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que toutes personnes qui désirent se servir de tuyaux d'arrosage avec l'eau de l'aqueduc de la cité, sont tenues de se procurer auparavant un permis à cet effet et de payer au bureau du Trésorier le taux ($2 00) imposé par le réglement sus peine d'amende, et toutes personnes qui seront trouvées se servant de tels tuyaux d'arrosage sans avoir obtenu ce permis et sans en avoir payé le dit taux, seront poursuivies selon la loi.

Par ordre,
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 23 Mai 1883. 217-t

TEMPS D'INACTIVITE

Janvier est pour nous le temps le moins actif mais si vous êtes sages, vous en profiterez pour faire teindre ou nettoyer, tout prêts pour le printemps, vos robes de soie et vos manteaux de velours. Nous nettoyons aussi parfaitement, d'après notre nouveau procédé, les habits d'été que vous avez mis de côté, sales et qui sont susceptibles d'être piqués des mites. Tout ouvrage exécuté par nous est garanti sans égal dans le Canada.

Teinturiers qui ont obtenu la médaille d'or.

BRITISH AMERICAN DYEING CO

Bureaux: No 521, rue Saint Joseph.
" No 221, rue McGill.
" No 636, rue Sainte Catherine—28

MEUBLES VIEUX STYLE,

PENDULES ANCIENNES,
VIEUX TABLEAUX,
VIEUX LIVRES,
VIEILLES PORCELAINES,
VIEUX CHENETS DE CUIVRE,
ANCIENS TISONNIERS et PINCETTES

en fer et articles en métal achetés au comptant. Adresse,

JOHN WITHELL,
1406 rue Sainte-Catherine
158- ca C

VENTES PAR ENCAN

PAR Wm. H. ARNTON

La continuation de la vente de Bois de Construction, par ordre de MM. Henderson & Frères, aura lieu à leur cour à bois, rue William, dans la PREMIÈRE SEMAINE DE JUIN, alors que la balance du stock, comprenant environ 1,500,000 pieds, sera vendue SANS RESERVE en lots au gré des acheteurs.

Le stock comprend pin, épinette, pruche, bois mou et bois dur de ¾, 1, 1, 1½, 1¾, 2 et 3 pouces, planches, un assortiment considérable de bois préparé de toutes sortes et de toutes grandeurs; aussi voliges de pin et d'épinette, lattes de pin, bois pour boîtes, bois de sciage pour construction, en pin, épinette et pruche de diverses dimensions, cèdres ronds, côtés de cèdres, poteaux et alléges de diverses dimensions, trains de bois rond et carré, bardeaux, lattes, etc., etc.

Vente à DIX heures A. M.

Wm. H. ARNTON,
Encanteur.

☞N. B.—Pendant la semaine, M. Arnton se tiendra à la cour et disposera du stock aux prix de l'encan.

TAPISSERIES
ET DECORS DE MAISONS

883- -Marchandises Nouvelles--1883

Nous venons de recevoir nos consignations de marchandises du printemps qui comprennent ce qu'il y a de plus nouveau en **Dados, Frises, Bordures, Papiers satinés, dorés ou à relief,** d'une richesse peu ordinaire et d'un très joli dessin.

Notre assortiment est plus considérable et plus varié que jamais; on y trouve de magnifiques échantillons d'art.

Prix: 10 cts en montant.

On fait une spécialité de poser la tapisserie.

G. C. DeZOUCHE & Fils
351 Rue Notre-Dame, 351
MONTRÉAL

TAPISSERIES
A PRIX REDUITS
150,000 ROULEAUX

Les soussignés désirent porter à la connaissance du public qu'ils ont constamment en magasin l'assortiment le plus considérable, le plus varié et plus nouveau de tapisserie qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de 5 cents jusqu'à $5 le rouleau.

Leur assortiment de

Dados, Bordures et Frises

est très varié et parfaitement assorti comme couleurs et dessins, condition indispensable pour le posage de ce nouveau genre de décoration. Ils invitent les acheteurs à venir voir avec la conviction qu'on ne les pressera pas d'acheter s'ils ne trouvent pas ce qui leur plait.

☞Avant tout satisfaction pleine et entière aux clients.

Une remise de 10, 15, 20 et 25 pour cent est faite sur tous les papiers peints importés antérieurement au 1er janvier 1883, exception faite des papiers fonds uni, faux bois, marbre et moiré, ainsi que les bordures qui restent aux mêmes prix.

FABRE & GRAVEL
219, Notre-Dame

CHEZ STODDART
CHEZ STODDART
41 et 43, RUE BLEURY

Le fonds le plus considérable et le mieux choisi de

Montres en Or et en Argent dans la Puissance

A des prix en ne précédents:

Montres Stoddart en argent pur	$ 7.50
Montres Stoddart en argent pur à levier, chasseurs en argent pur à cuvette et montées sur pierre, avec diamants complets et garanties pour 5 ans. Envoyées franc de port dans toutes les parties de la Puissance	10.00
Montres très fortes, même qualité	12.00
Montres très fortes imperméables à l'eau et à la poussière	14.00
Montres Stoddart en or pur	12.50
Montres Chasseurs en or pur	17.50
14 carats) garanties pour deux ans, à remontoir	17.50
Montres Stoddart pour dames en or pur, à levier et remontoir, fermées, boîtes très fortes, magnifiquement garanties pour tenir le temps et ne pas se déranger de plus de cinq secondes par mois	35 00
Montres Stoddart pour Dames, 18 carats en or pur, à remontoir. Echappements à levier, 18 carats, or, "Dome". Les mieux faites	75 00

Montres en argent Waltham

Boîtes fortes	15 00

Boîtes en or Waltham

Boîtes à 14 carats. E. U. Assay	40 00

"Levers" Anglaises

De notre propre manufacture et fabriquées par nos plus habiles ouvriers à partir de	25 00

Manufacture: 13 Rue Red Lion, Londres, W. C.

Montres et Bijouteries faites et réparées par des ouvriers de première classe seulement. 206

HEARN & HARRISON
242, 244, NOTRE DAME ST

CHAPEAUX
DE SOIE
ET DE FEUTRE

Linsoler & Bennett,
Cooksey,
Tress,
Carrington,
Woodrow.

☞Un assortiment considérable de chapeaux de ces fameuses marques, actuellement offerts en vente.

Tous marqués à des prix excessivement modérés.

JOHN HENDERSON & Cie,
168-tm 282 Rue Notre-Dame.

DEMENAGEMENT
M. TESSIER

Le marchand bien connu du No 353 rue Saint Joseph, informe ses nombreux clients et le public en général que pour répondre aux besoins de son commerce qui ne fait qu'augmenter, il s'est transporté dans un magasin plus grand et plus confortable.

209, RUE McGILL
(Entre les rues Notre-Dame et Récollet)

M. TESSIER profite de cette circonstance pour offrir ses remerciements pour le patronage bienveillant et de plus en plus nombreux qui l'a favorisé, et il espère que cet accueil flatteur lui sera continué dans l'avenir. 104 om

GIBB & Co

Ayant reçu leurs
Marchandises de Printemps
POUR CONFECTION ET MERCERIE,

Ainsi que des PATRONS D'HABITS de POOL, invitent le public à venir les examiner.—159

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE DE NOUVEAUTÉS A L'ENCAN.

Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 86 et 88, rue Saint-Pierre,

MERCREDI, LE 30 COURANT,

Un assortiment complet de Nouveautés convenant pour le commerce du printemps et d'été, comprenant en partie cashmeres noirs, cordés de Perse, lustrés noirs, shirtings blancs, cotons jaunes, shirtings Oxford, indiennes de goût, draps italiens 6-4, twills croisés, tweeds de fantaisie, serges pour habits, bonneterie, chaussettes, bretelles, rideaux de dentelle, etc.

—AUSSI—

48 Caisses Nouveautés assorties,
2 " Soies noires,
1 " Satins moirés,
5 " Indiennes de fantaisie,
4 " Coutil de coton,
3 " Cashmeres,
4 " Draps italiens, 6 x 4,
5 Balles coton jaune,
9 Caisses Mercerie assorties,
2 " Crêpe Courtauld,

—DE PLUS—

Pour clore des consignations:

25 Caisses Chapeaux de paille,
6 " de feutre,
7 " Corsets, première qualité,
2 " Rideaux de mousseline,
4 " Cravates de soie pour hommes,
5 " Bretelles,
11 " Bonneterie assortie,
1 " Rubans assortis.

—ET—

Un assortiment considérable de TOILES, comprenant toiles pour draps de lit, 80 et 90 pouces, blanchies et à demi blanchies, toiles blanchies et à demi blanchies pour linge de table; toiles pour tapis d'escalier, grosses toiles et toiles écrues, toiles pour tales d'oreiller, serviettes, essuie-mains, etc, etc.

Vente SANS RESERVE, en lots au gré des acheteurs.

Vente à DIX heures.

BENNING & BARSALOU,
214 Encanteurs.

Argent gaspillé!

Notre prix pour la meilleure qualité de manteaux circulaires en caoutchouc de Newport pour dames, avec collet, est de $2.50. On nous dit que c'est 50 cts de moins que ce que chargent les autres magasins pour une qualité inférieure de la même marque et du même patron de circulaire.

S. CARSLEY.

Importation

Nous allons recevoir dans quelques jours le manteaux circulaires en caoutchouc Newport que nous vendrons de $1.75 à $2.25 chacun et que nous garantissons égal à ce qui se vend ailleurs $3.00 et $3.25.

S. CARSLEY.

Parapluies! Parapluies!

Nous allons recevoir cette semaine une importation considérable de parapluies de toutes sortes, que nous vendrons à très bas prix.

S. CARSLEY.

Chapeaux et Bonnets!
Bonnets et Chapeaux!

On trouvera toutes les dernières modes, tous les derniers genres chez

S. CARSLEY

Salles de Modes!

PLUMES D'AUTRUCHES!
PLUMES D'AUTRUCHES!
PLUMES D'AUTRUCHES!

PLUMES D'AUTRUCHES NOIRES!

Nous venons de recevoir une boîte de plumes d'autruches noires, remarquablement belles. Prix variant de $1.65 à $10.00.

PLUMES D'AUTRUCHES DE COULEUR!

Un magnifique assortiment de plumes de choix de toutes les dernières couleurs.

SALLES DE MODES DE
S. CARSLEY
393, 395, 397 et 399, RUE NOTRE-DAME
MONTRÉAL

DEMENAGEMENT!
AU BON MARCHÉ.

Les personnes qui commencent à tenir maison ou qui déménagent devraient venir voir les marchandises suivantes:

TAPIS et PRÉLARTS, de 20c, 25c. et au-dessus.

TAPIS DE BRUXELLES,
TAPIS TAPESTRY,
TAPIS AXMINSTER
TAPIS DE LAINE,
NATTES.

Corniches, tringles, baguettes d'escaliers, franges, couvertures de table, tapis de pianos et rideaux de tout genre.

Venez voir par vous-mêmes avant d'acheter ailleurs et épargnez-vous 20 pour cent chez

ALPH. VALIQUETTE
(Importateur de Marchandises Sèches en gros et en détail)
Nos 31 et 33 Rue Saint Joseph
(Près de la rue McGill)

ON DEMANDE immédiatement 2 poseurs de tapis de première classe; aussi 3 ouvriers de première classe pour coudre les tapis.

Nouveaux Patrons d'Habits
DE PREMIERE CLASSE
Chez J. G. KENNEDY & Cie

Nos confections pendant cette saison ont été très considérables en fait d'habillements de première classe, et afin de nous assurer la continuation et l'augmentation de la demande de nos habillements supérieurs, nous n'avons épargné ni trouble ni dépense dans nos confections de qualité supérieure.

NOTRE DEVISE est PROGRÈS et PERFECTIONNEMENT. Pour nous y conformer nous avons importé un assortiment très-considérable des étoffes les plus nouvelles et du dernier goût pour nos confections pour hommes et enfants.

Nous garantissons une coupe parfaite et gracieuse dans tous les cas, ou nous remboursons l'argent.

HABILLEMENTS DE PRINTEMPS

Habillements de printemps!
Habillements de printemps!
Nouvelles modes!
Nouvelles modes!

Pardessus de printemps!—Nous avons un assortiment considérable et varié de p

FEUILLETON

La Famille du Pendu

TROISIÈME PARTIE

(SUITE)

—Non, j'ai passé tout le mois dernier à Fontainebleau. Mais comme M. X...recommençait son cours pratique de dissection, je suis revenu et je resterai près de lui les deux mois.

—Ah ! tant mieux.

—Est-ce que vous avez besoin de quelque chose...de moi.

—Oui.

En disant ses mots, Jobert regarda l'employé qui écoutait.

—A votre disposition.

—Est-ce que vous êtes occupé en ce moment ; vous n'avez pas un quart d'heure à vous ?

—Mais si, mais si, je rangeais mes baquets et j'allais partir.

—Eh bien ! voulez-vous venir me joindre au café, au coin du boulevard Sébastopol, sur la terrasse, je suis avec un ami et je voudrais vous parler.

—Je vous suis, j'en ai encore pour deux minutes et je suis à vous.

—Eh bien ! c'est ça, père Lipau, je vous attends. A tout à l'heure.

—A tout à l'heure !

Et Jobert alla rejoindre Vincent qui lui demanda anxieux :

—Eh bien !

—J'ai trouvé le seul homme qui puisse nous faire avoir cela. Nous allons voir dans quelques minutes, il va nous rejoindre au café...

—Qu'est cet homme ?

—Ah ! un être extraordinaire, qui vit autant dans la ville que dans les bois ; une nature bizarre, vous verrez ça ; le père Lipau, dit l'homme des bois, est une des curiosités du vieux quartier *Lat*.

Ils se firent conduire au coin du boulevard, et ayant soldé le cocher, ils s'attablèrent et commandèrent leurs consommations. Moins de dix minutes après le père Lipau se présentait.

—Asseyez-vous,père Lipau, et dites-nous ce que vous voulez prendre.

—Oh ! vous savez, moi, toujours la même chose, un verre de cognac.

—Mon cher Monsieur Lebrun, je vous présente le père Lipau, un vieux savant, de première force en anatomie, élève de lui-même, l'ami de tous les étudiants, notre fournisseur de sujets.

Le père Lipau saluait le jeune homme, tout confus de la présentation.

—On le nomme aussi l'homme des bois, car il est autant dans les bois comme dans la ville, et aussi fort en forêt qu'à l'amphithéâtre ; il connaît son histoire naturelle comme Cuvier et vous ferait de l'anatomie comme Lisfranc. Il ne tue pas les reptiles dans les bois, il les chasse, il les dompte.

—Vous êtes trop bon, monsieur Jobert, c'est-à-dire que j'ai beaucoup de mémoire...et j'aime ça.

—Il apprivoise des couleuvres !...

—Ça c'est vrai...Tenez, mousieur.

En disant ces mots, le père Lipau écartait ses vêtements, cherchait sous la flanelle qui lui couvrait la poitrine, et en tirait une longue couleuvre qu'il plaça sur la table.

On juge du mouvement de dégoût de Vincent, qui se recula, tandis que Jobert éclatait de rire.

—Ça,disait le père Lipau, c'est rien ; mais, tenez...Et fouillant dans une de ses poches, il tira un hideux crapaud, ajoutant : C'est le *ranabufo* de M. Linnée,qui fit tant crier M. de Buffon, mais que Cuvier, le maître, classa comme lui dans les batraciens simples, section des grenouilles.

—Oh ! je vous en supplie ! enlevez, enlevez, exclama Vincent avec dégoût.

Le père Lipau, tout souriant, rentra aussitôt ses reptiles.

L'homme que nous présentons à nos lecteurs mérite, par son étrangeté, que nous lui consacrions quelques lignes.

Tous les artistes le connaissaient. Il courait les ateliers pour y vendre des vipères, des grenouilles, des crapauds, des hiboux et des os de mort.

Les vieux barbouilleurs à poils assuraient l'avoir vu toujours le même, c'est-à-dire :

Petit, sec, le teint mat, plombé, l'œil brun feu, comme celui des oiseaux de proie, les cheveux châtains en forêt vierge, les lèvres pâles et minces, une sainte horreur de l'eau ; c'est la pluie qui le débarbouillait.

Vêtu d'un paletot élimé,d'un gilet auquel il ne restait plus qu'un bouton, coiffé d'une casquette d'employé d'hospice, sa chemise, plus que douteuse, était toujours attachée au col par un ruban rose. Il avait, le coquet, des mouchoirs de fine batiste brodés.

Longtemps il avait été employé à Clamart ; c'est lui qui plaçait dans des baquets d'eau chlorurée les membres des sujets à l'étude. Lorsqu'on lui faisait une commande :

—Je voudrais une tête de mort, père Lipau.

—Voulez-vous quelque chose de beau ? Pas une tête de cimetière !

—Oui, c'est pour l'atelier.

—J'ai votre affaire, le numéro 3 termine une tête toute jeune, toutes les dents. J'articulerai la mâchoire.

—Oui.

—Bien ! Dans huit jours vous aurez ça.

La semaine qui suivait, il apportait la tête enveloppée dans son mouchoir et cachée sous son paletot.

—C'est tout ce que vous voulez ?

—Avez-vous du nouveau ?

—Oh ! j'ai une vipère bien gentille.

Alors, ainsi que le docteur l'a vu, l'homme fouillait dans sa poitrine (son magasin), il tirait d'entre la flanelle et la peau un vieux foulard duquel sortait, toute somnolente, une petite vipère brune qu'il plaçait sur une dalle à modeler ou sur le parquet.

Les artistes se penchaient curieusement.

—Voyez, elle est belle et pas méchante.

On s'avançait un peu et sans défiance.

—Elle montre sa langue, l'œil brille ...Vous allez voir ça...Elle va sauter. C'était une déroute.

Chacun se sauvait dans les coins de l'atelier.

La vipère se dressait.

Mais, tranquille, l'homme des bois lui donnait une pichenette sur la tête, et le reptile retombait étourdi.

D'autres fois, ainsi que nous l'avons vu, il tirait de ses poches profondes un hideux crapaud.

Comme l'on s'éloignait avec dégoût :

—Mais c'est un préjugé ! s'écriait-il, ce n'est ni sale ni venimeux, tenez !...

Et l'homme des bois mettait le batracien dans sa bouche.

Quelquefois on était deux mois, trois mois sans le voir dans le quartier Latin.

Il passait son temps dans la forêt de Fontainebleau, couchant dans l'écurie des auberges environnantes.

Il faisait ses provisions de marchandises—de là son sobriquet : l'Homme des Bois.

Souvent, l'emmenant à la brasserie, on avait essayé, lorsque son cerveau commençait à s'échauffer, de lui faire dévoiler le mystère de sa vie.

Il restait muet ; si l'on insistait, il pleurait.

Il était de retour depuis deux mois, lorsque Jobert le trouva à la clinique.

Nos lecteurs connaissent suffisamment, au reste. Nous continuons donc notre histoire.

—Père Lipau, dit Jobert, j'ai absolument besoin d'un sujet ce soir.

—Ah ! et quel sujet.

—Un homme !

—Un homme entier ?

—Comme vous et moi.

L'homme des bois regarda le docteur avec surprise.

—Eh bien ! père Lipau, que trouvez-vous donc de si étrange à ma demande ?

—Comme vous y allez, vous ! Un membre passe encore, un bras, une jambe, une tête même ! Mais un corps entier, ce n'est pas si facile que ça !...

—Alors, vous me refusez ?

—Non, je ne refuse pas, mais encore faut-il que je réfléchisse un peu. Où avoir ça ?

—Père Lipau, il faut...et vous serez bien payé.

—Mille francs, dit Vincent.

—Hein ! fit en sursautant l'homme des bois, qu'est-ce que vous dites ? Mille francs ! J'ai bien entendu...

—Oui, mille francs, reprit en souriant Jobert. C'est bleu, du papier de soie avec des desseins bleus.

—Oui, oui, dit le Père Lipau, on m'en a parlé. Et vous me promettez mille francs, si je...Attendez donc ! fit-il tout à coup comme si un idée subite lui avait traversé le cerveau, mais je pense à ça : Un externe de Lariboisière nous a dit qu'on avait amené ce matin un homme qui s'est brûlé la cervelle, il est maintenant à la Morgue. C'est votre affaire, on suppose que c'est un étranger.

—Il devait avoir des papiers sur lui ?

—Non, rien !

—Eh bien ! demanda anxieusement Vincent, que voulez-vous faire ?

—Avez-vous du toupet ?

—Je ne vous comprends pas. !

—Je connais un des gardiens de la Morgue ; je dis que depuis la veille vous cherchez un parent qui a disparu ...que vous, écoutant la chose, vous avez eu peur, et que vous désirez voir le cadavre ; vous le voyez ; s'il fait votre affaire vous le reconnaissez, vous payez les droits, on le conduit chez vous, et là tout est dit.

—Mais, c'est parfait, ce qu'il dit là le père Lipau, dit aussitôt Jobert. Allons-y tous les trois. Un docteur, un employé de clinique et le parent, c'est ce qu'il faut.

Les trois hommes hélèrent une voitures et quelques minutes après, dirigés par le père Lipau, ils étaient introduits dans la salle réservée de la Morgue.

Un homme jeune encore était étendu sur une dalle ; il était nu ; le pistolet, qu'il avait trop approché du visage avait brûlé la peau ; la balle avait brisé la machoire et soulevé le crâne. Déjà décomposé, car la mort remontait à la veille, l'individu était méconnaissable.

D'un regard échangé entre eux, Vincent sembla dire :

—C'est l'homme qu'il me faut.

Et s'adressant au gardien, il lui dit :

—Monsieur, je crains bien d'être devant le malheureux ; c'est sa taille, la couleur de ses yeux, de ses cheveux ; mais il est si méconnaissable que c'est à ses vêtements que je pourrais lever tous mes doutes.

—Les voici, monsieur, dit le gardien en montrant deux patères où pendait la défroque du malheureux ; les vêtements, moins les chaussures, sont de fabrication anglaise.

—C'est lui ! exclama aussitôt le jeune homme ; dans son dernier voyage, il y deux mois, il y avait renouvelé toute sa garde-robe et tout son linge à Londres.

—C'est bien cela, monsieur ; pauvre jeune homme...Il n'avait pas un papier sur lui, on n'a pu savoir la cause...

—Il était joueur, dit Jobert.

—Ah ! tout s'explique, dit aussitôt le gardien. Si vous voulez me suivre, pour signer et faire la déclaration... Vous êtes parent ?

—C'est mon beau-frère.

—Bien. Ces messieurs serviront de témoins.

Ils entrèrent dans le bureau, ce qui soulagea Vincent, très comprimé et contraint de dompter sa nature pour mentir.

Mentir devant ce cadavre lui semblait un sacrilège.

Jobert le rassurait en lui disant :

—Mais, au contraire, le malheureux aurait été enterré dans un sac de toile au cimetière des hospices, et vous, vous allez lui faire dire une messe.

—Vous reprenez le corps ? Le service ne se fera pas ici ?

—Oui, nous le reprenons.

—Je vais vous indiquer les démarches à faire.

—Une fois les signatures données, monsieur, dit le père Lipau, je ferai le reste et vous amènerai le corps.

—C'est cela, approuva Vincent, je vais à la maison faire tout préparer, car c'est chez nous et non chez lui qu'on le portera... Sa femme en mourrait.

A CONTINUER.

POUR LES

Rognons, le Foie et les Organes Urinaires

Le meilleur purificateur du sang.

Il n'y a qu'une manière de guérir une maladie quelconque, c'est d'en faire disparaître la cause—quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales contemporaines déclarent que presque toutes les maladies sont dues aux désordres des rognons ou du foie. Rétablir ceux-ci, c'est donc la seule manière de s'assurer la santé. C'est en cela que le **WARNER'S SAFE CURE** s'est acquis sa grande renommée. Il agit directement sur les organes et le foie, et en les rétablissant dans leur état normal, chasse la maladie et la douleur du système. Contre les désordres des rognons, du foie et des voies urinaires ; contre les pénibles maladies des femmes ; contre la malaria et les désordres physiques en général, ce grand remède n'a pas d'égal. Soyez en garde contre les imposteurs, les contrefaçons et les recettes qu'on prétend être aussi bonnes. Contre la Diabète, demandez le **WARNER'S SAFE DIABETE CURE.**

H. H. WARNER & Cie

Toronto, Ont., Rochester, New-York, Londres, Angleterre.

Les Amers de Houblons sont les plus purs et les meilleurs Amers qui aient jamais été faits.

Ils sont composés de Houblon, de Malt, de Buchu, Mandrake et Dandelion,—les plus anciennes, les meilleures et les plus précieuses médecines du monde, et contiennent les meilleures propriétés de tous les autres remèdes : c'est le plus grand purificateur du sang, ils régularisent le foie et c'est le meilleur rénovateur sur terre, de la vie et de la santé. Aucune maladie ou indisposition ne peut résister longtemps quand on fait usage de ces amers, grâce à la variation et à la perfection de leurs effets.

Ils donnent une nouvelle vie et une nouvelle vigueur aux personnes âgées et infirmes. Les Amers de Houblons sont surtout excellents pour les personnes dont les occupations provoquent les dérangements des intestins et des organes urinaires. C'est un remède tonique et stimulant et qui ne dérange pas.

Pour n'importe quelle indisposition, symptome ou maladie, prenez des Amers de Houblons. N'attendez pas que vous soyez malade, mais si vous vous sentez seulement mal à l'aise et malheureux, prenez des Amers de Houblons, ils vous sauveront la vie. Des centaines de personnes ont été sauvées de cette manière. Un palera $'00 pour tout cas qui n'aura pas été guéri ou soulagé.

Ne souffrez pas et ne laissez pas souffrir vos amis ; mais prenez et faites prendre des Amers de Houblons.

Rappelez-vous que les Amers de Houblons ne sont ni alcooliques, ni drogués, ni mauvais ; mais que c'est le remède le plus pur qui ait jamais été fait. "C'est l'ami et l'espoir des malades," et personne, ni aucune famille ne doit s'en passer. Essayez les Amers dès aujourd'hui.

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE

GUERISSENT

LE MAL

DE TÊTE

NERVEUX

CARTER MEDICINE CO.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses et communes à notre meilleure population féminine.

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la jeune pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des rognons chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcira le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix de chaque $1. Six bouteilles pour $5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, $1 la boîte pour chaque. Mad. Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Aucune famille ne devrait se passer des PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engorgement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.

Fabrique à Stanstead, P. Q.—Les pharmaciens en gros le fournissent au commerce.

—AMERS—

MANDRAGORE

Du Dr BAXTER

Pour la guérison de la débilité générale, perte de l'appétit, Gastralgie, Dyspepsie, Jaunisse, Maladie du Foie, Constipation habituelle, Migraine, etc., etc.

Ces amers n'ont pas de supérieurs comme PURIFICATEUR DU SANG, et sont d'une efficacité remarquable pour prévenir les maladies contagieuses et épidémiques, aussi bien que toutes les sortes de fièvres.

PRIX ; 25 CTS LA BOUTEILLE

En vente chez tous les marchands de remèdes.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr.

MONSIEUR,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance,

DAME LUC TASSE,
Épouse de LUC TASSÉ, Ecr.,
Maître de Poste et Épicier.
Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN,

MONSIEUR,

Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir(et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procuré, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très maladifs. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussit.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU, forgeron,
ET SON ÉPOUSE,
4 Rue Perthuis.
Montréal, 9 avril 1881.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

BEAUME CONTRE LE RHUMATISME

De Mme F. Berthiaume

LE GRAND REMEDE FRANÇAIS

Il guérira le Rhumatisme et deux ou trois applications mettront fin aux douleurs de toutes sortes

De Madame M. L. Govette, de Montreal : "J'ai souffert de douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans ; je me suis mis sous les soins de bons médecins, mais aucun ne m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille du Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatisme, qui fit cesser la douleur complètement."

De J. H. Stockwell, de Montréal : "J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne reçus aucun soulagement de l'usage de remèdes bien recommandés. Mais une bouteille du Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatisme me guérit."

H. HASWELL,
Agent de pharmaciens de gros
Montréal.

MADAME F. BERTHIAUME,
Boîte 178 B. P. Montréal

SPRUCINE

Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux du hume, de la bronchite, de l'enrouement, de la croupe et de toutes les maladies de la gorge et des poumons. — A vendre partout à 25 et 50c. la bouteille.

B. E. McGALE, chimiste
MONTRÉAL

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le **Sirop du Dr Coderre** et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats-Unis.

PRIX, 25 cts LA BOUTEILLE

SEUL PROPRIETAIRE :

B. E. McGALE, Chimiste
124 A C MONTRÉAL.

Pilules de Noix Longues Composées

De McGALE

reconnaîtra en sucre

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements, et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. **Les Pilules de Noix Longues Composées, de McGale,** sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste,
MONTRÉAL.

Le Laxatif de Fruit Oriental

C'est un remède infaillible pour

L'Indigestion, La Constipation,
Inertie des intestins, Affections bilieuses,
Désordres d'Estomac, Affaiblissement,
Constipation habituelle, Apathie du Foie,
Maux de tête, Mélancolie,
Congestion cérébrale, Indispositions,
Lividité du teint Fièvres internes,
et toutes les indispositions provenant d'un système ogstructif.

Il est fabriqué par "THE MEDICAL SPECIALITIES MANUFACTURING COMPANY," ST ANDREWS, P. Q.

En vente par tous les pharmaciens. 164

ELIXIR

VÉGÉTAL BALSAMIQUE

— DE —

N. H. DOWNS

A été éprouvé depuis CINQUANTE-TROIS ANS et reconnu comme le meilleur remède pour la guérison de la **CONSOMPTION**, les **RHUMES**, la **TOUX**, la **COQUELUCHE** et toutes **MALADIES DES POUMONS** chez les vieillards ou les jeunes gens.

EN VENTE PARTOUT

PRIX :

25 Cents et $1.00 la Bouteille.

Les Sourds Entendent

AU MOYEN DES DENTS

Et les Sourds-Muets entendent et apprennent à parler au moyen d'une récente invention scientifique tout à fait remarquable

LE DENTAPHONE

Le dentaphone est envoyé franc de port par la malle à n'importe quelle adresse sur réception du prix, ou on l'expédie par express, au frais de l'acheteur et payable sur livraison.

Si vous êtes sourd, ou si vous avez un ami qui est sourd, faites nous parvenir votre adresse et nous vous enverrons,gratuitement, notre brochure illustrée contenant des renseignements complets.

Les personnes sourdes et leurs amis sont cordialement invitées à visiter notre bureau afin de juger des merveilleux effets du Dentaphone.

Agence de la compagnie américaine de DENTAPHONE.

J. L. MARCOU

1966, Rue Notre-Dame, 1966

MONTRÉAL 243

REMEDE DE WIGHT pour la guérison des *cors et durillons*—Ce remède guérit radicalement les cors et les verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrosif, ne contient aucun acide ou alcali et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 10 ans d'existence qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du *Remède de Wight*. On peut voir, si on le désire, chez le propriétaire, des cors qui ont été enlevés au moyen du *Remède de Wight, pour la guérison des cors et des verrues*. Prix, 50 cts la bouteille. Frites-en l'essai.

Fabriqué seulement par le propriétaire, **G. L. WIGHT**, pharmacien, **No 535 rue Saint Joseph**, coin de la rue Richmond,Montréal, Canada,et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port sur réception du prix. 58 b

LAROSE---LINIMENT DE FAMILLE

Une guérison certaine pour : Rhumatisme, Mal de Reins, Névralgie, Mal de gorge Enflures, Brûlures, Engelures, Entorses, Cors, Mal de Dents, Mal d'Oreilles, Jointures roides.

Pour CHEVAUX et BESTIAUX

Une guérison certaine pour : Eparvin, Galls, Swee ney, Courbes, Crevasses, Eparvinures, Jointures roides, et Blessures de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens,

H SUGDEN EVANS & Co,
Agents, Montréal

CORS—LE CHIROPO D'ALEX. ROSS les amo lit en peu de temps. Prix $1.00.

LE DÉPILATEUR D'ALEX. ROSS enlève les poils superflus des mains et de la figure sans faire de tort. Par la poste, $1.00.

LA CANTHARIDE est l'ingrédient actif dans la Cantharide de Ross pour faire pousser les cheveux. Envoyée par la poste, $1.00.

LE HAIR COLOUR WASH D'ALEX. ROSS donne aux cheveux leur couleur première en deux heures. Ceci est garanti. J. Bryson, 461 rue Saint-Laurent, Montréal, a reçu une provision de ces articles merveilleux. On peut aussi se les procurer directement de A. ROSS, LAMB'S CONDUIT STREET, HOLBORN, LONDRES, ANGLETERRE. 182-9

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hopital Notre-Dame, Montreal

Bureau et résidence : 82, rue St-Denis

WANZER

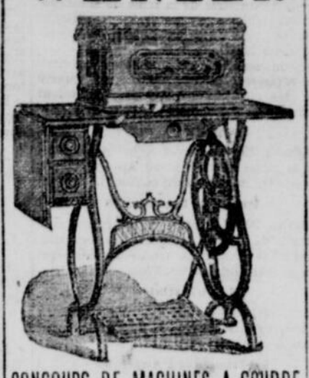

CONCOURS DE MACHINES A COUDRE

Lisez ce qui suit :

1882, TORONTO — Seule médaille décernée en Canada.
1880, MONTRÉAL — Premier prix et diplôme de première classe.
1881-82 — Aucun prix d'accordé à Montréal.
1861 à 1882 — Premier prix à toutes les expositions, **200 fois, Dublin, Paris, Philadelphie, en Australie,** etc.

Seule fabrique importante en Canada de machines à coudre à bras d'acier.
Garanties pour cinq ans.

WILLIS & CO

402 et 404, rue Notre-Dame

N. B.—Salaire u c ée à des agen honnêtes. 14

La grande machine à tricoter la bonneterie, est la

WORLD STAR

—AND—

Canadian Ri er

MANUFACTURÉE PAR

CREELMAN BROS, Georgetown, Ont.

quatre différentes grandeurs pour l'usage des manufactures. Des renseignements complets seront fournis sur demande.

Notre machine à tricoter, à l'usage des familles, est complète et suffit à tous les besoins domestiques.

CHAS A. L. FISHER, Agent,
62, rue Radegonde. Montréal.
Tricots exécutés sur commande. 22 ac

DISTRICT DE MONTREAL

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DE LA REINE ayant juridiction criminelle dans et pour le District de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

Le premier jour de Juin prochain, à dix heures du matin

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le District susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 15 Mai 1883 206

Trottoirs en dalles

La Cour Supérieure à Ottawa ayant confirmé le droit conféré à la cité d'imposer une cotisation spéciale pour trottoirs en pierre, etc :

AVIS PUBLIC est par le présent donné à toutes personnes sujettes à la dite cotisation qu'elles aient à en effectuer le paiement au bureau du soussigné dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent avis, à défaut de quoi des procédés judiciaires seront immédiatement pris pour en recouvrer le montant.

Par ordre,

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, le 19 Mai 1883.

Hôtel St-Louis

(DANS LE GENRE EUROPÉEN)

No 64 RUE SAINT-GABRIEL

Entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, Montréal.

P. J. Godin, Prop. — L. Préchet, Gér.

Cet hôtel, situé au centre des affaires, près de la gare du Pacifique, du débarcadère des bateaux à vapeur, et à quelques pas du bureau de poste et du palais de Justice, est un grand avantage pour les hommes d'affaires, les marchands de la campagne et le public en général. Rien ne sera épargné pour donner satisfaction aux personnes qui patroniseront cet établissement. Prix modérés. 188m

Hotel and Restaurant

E. FORTIN

216, RUE NOTRE-DAME, 216

Entrée privée : 46 rue Saint Gabriel, et 224, rue Notre-Dame.

M. E. Fortin prévient sa nombreuse clientèle et les voyageurs en général qu'une grande salle de billards est attachée à son établissement, où on a à rendre tous les accessoires nécessaires pour jeux de billards, pool, *pigeon-hole*, etc, en grande quantité et à des prix très réduits. Repas servis à toute heure avec satisfaction. Lunch complet

St Lawrence Hall

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour mettre tout à neuf et introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

219 a H. HOGAN, propriétaire
S. MONTGOMERY, gérant.

Parloir E. L. Ethier

Coin des rues Gosford et Champ de Mars, *près de l'Hôtel-de-ville*

MONTRÉAL.

M. E. L. ETHIER ayant fait l'acquisition du restaurant de M. ROBERT, invite respectueusement ses nombreux amis et le public en général à faire une visite à son établissement, qu'il vient de remettre à neuf.

AGENCE INTERNATIONALE

Pour la négociation et la vente de Brevets

132—RUE SAINT-JACQUES—132

MONTRÉAL ;

Obtention, vente ou négociation de brevets. On procure des capitaux pour développer des inventions avantageuses et on organise des compagnies pour les exploiter. On se charge aussi de la vente d'articles brevetés.

8 a **H. STUBBENDORFF & Co.**

Mousseau, Archambault & Lafontaine

AVOCATS

No 7, RUE ST-JACQUES (au second)

MONTRÉAL

L'Honorable J. A. MOUSSEAU, C. R. et M. P., Premier Ministre de la Province de Québec.
J. L. ARCHAMBAULT, B. C. L.
P. E. LAFONTAINE, L. L. D. 249

J. R. POITRAS et V. ROY

ARCHITECTES

14—RUE SAINT JACQUES—14

30 a MONTRÉAL

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

93 ET 99, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER

H. M. PERRAULT

Architecte, Arpenteur, Agent d'Immeubles

CHEMIN DE FER

Canadien du Pacifique

DIVISION EST

Ligne rapide, Ligne directe, Ligne de première classe

—POUR—

OTTAWA

LA CAPITALE DU CANADA

Et les grands chantiers de bois du haut de la Rivière Ottawa.

Riches et élégants chars-palais sur tous les trains express de jour, et chars Pullman sur les trains de nuit.

A commencer de LUNDI, le 30 avril 1883, les trains circuleront comme suit :

DEPART DE MONTRÉAL

8.30 a m.—Train à grande vitesse avec char-salon pour Ottawa, Pembroke et tous les points du haut de l'Ottawa.
11.00—Express local du matin pour Saint-Jérôme et les stations intermédiaires.
4.20 p.m.—Express de l'après-midi pour Ottawa et les stations intermédiaires.
5.25 p.m.—Train d'accommodation pour Sainte-Rose, Saint-Jérôme, Saint-Lin, Saint-Eustache et tous les endroits à l'Est de Saint-Jérôme.
7.00 p.m.—Train-éclair de nuit avec char-salon pour Ottawa, Brockville et tous les points de l'Ouest. Char-salon pour Ottawa, et char Pullman pour Brockville, Toronto, Détroit et Chicago. L'heure du départ de Montréal, ci-dessus indiquée, est pour le nouveau terminus de la cité, gare de la porte de Québec.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets, 103, rue Saint Jacques,

GEO. W. HIBBARD,
Asst. Agt Gén. des Pass.
W. C. VANHORNE, ARCHER BAKER,
Gérant-Général. Surint. Général.
Montréal, 1er Nov. 1882. 71

Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE

LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882

Les trains circuleront comme suit :

	Mixte	Malle	Express
Départ d'Hochelaga pour Québec	4.00 a.m	3.00 p. m	10.00am
Arrivée à Québec	7.00 p.m	9.50 p.m	6.30 a.m
Départ de Québec pour Hochelaga	8.30 a.m	9.10 a. m	10.00pm
Arrivée à Hochelaga	8.30 p.m	4.30 p.m	6.30 a.m
Dép. d'Hochelaga pour St Félix de Valois	5.15 p.m		
Arrivée à St Félix de Valois	8.20 p.m		
Départ de St Félix de Valois	5.20 a.m		
Arrivée à Hochelaga	8.50 a.m		

Tous les trains de passagers sont pourvus de chars-palais le jour et de chars-dortoirs la nuit.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P. M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga. En correspondance avec le chemin de fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

BUREAU GENERAL : Quebec.

BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St. Jacques, Montréal.

QUÉBEC: Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

OTTAWA.—Chemin de fer Canadien du Pacifique.

A. DAVIS,
Surintendant.

P. S.—Notez le changement des heures de l'indicateur du chemin de fer du Nord, qui devient en force le 25 courant.

Vermont Central

ROUTE ANCIENNE, COURTE ET SURE

Trois trains-express partent tous les jours pour New-York. Des chars dortoirs Pullman et Wagner sont attachés à ces convois.

Trois trains-express partent aussi tous les jours pour Boston. Des chars Pullman, chars-palais et chars-dortoirs sont attachés à ces convois.

TRAINS PARTANT DE MONTRÉAL

7.15 A. M. Express du